

# Diagnostic des principaux corridors écologiques de la commune de Goyave, GUADELOUPE



**DEAL Guadeloupe**

**Juin 2016**

collection des études





Diagnostic des principaux  
corridors écologiques de la  
commune de Goyave,  
GUADELOUPE

DEAL Guadeloupe

---

Juin 2016



Responsable Projet  
Clément Lermyte  
+ 33 (0)5 94 39 18 02  
[clermyte@biotope.fr](mailto:clermyte@biotope.fr)  
BIOTOPE Amazonie - Caraïbes  
30 Domaine de Montabo,  
Lotissement Ribal  
97300 Cayenne

## Avant-Propos

---

Pour une présentation globale des objectifs, de la méthode, des organismes et sources consultées se référer au document général de présentation de l'étude « Diagnostic des principaux corridors écologiques DESHAIES, ABYMES et GOYAVE – Concept et méthodologie » joint à ce rapport. Dans cette partie sont présentés les résultats de l'étude bibliographique et cartographique des principaux corridors écologiques de la commune de Goyave, ainsi que leur état global et des recommandations concernant leur préservation, leur renforcement et/ou leur restauration.

# Sommaire

---

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>4</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES CARTES DU DOCUMENT</b>	<b>6</b>
<b>I. Contexte général et socio-économique</b>	<b>7</b>
I.1 Contexte général	7
I.2 Contexte socio-économique	8
I.3 Climat	9
<b>II. Les enjeux environnementaux</b>	<b>10</b>
II.1 Les zonages réglementaire et environnemental	10
II.2 L'occupation du sol	12
II.3 La biodiversité	13
II.3.1 Les habitats et la flore	13
II.3.2 La faune	16
<b>III. Etude des réseaux écologiques de la commune de Goyave</b>	<b>21</b>
III.1 Identification des milieux et de leur état de conservation	21
III.1.1 Typologie générale	21
III.1.2 Analyse de la fragmentation du territoire	24
III.1.3 Analyse et caractérisation des milieux par sous-trames	32
III.2 Espèces cibles et espèces exotiques potentiellement envahissantes	46
III.3 Identification des composantes du réseau écologique	48
III.3.1 Identification des réservoirs de biodiversité	48
III.3.2 Identification des corridors écologiques	55
<b>IV. Recommandations concernant la préservation, le renforcement ou la restauration des continuités écologiques</b>	<b>60</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>69</b>

# Table des illustrations

---

<i>Figure 1 : Répartition des emplois en % par secteur d'activité dans la commune entre 2007 et 2012. Source : Insee 2015. ....</i>	8
<i>Figure 2 : Carte des précipitations de Goyave. Source : Urbis EIE PLU de Goyave. ....</i>	9
<i>Figure 3 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des milieux arborés au sein de l'aire d'étude élargie.....</i>	34
<i>Figure 4 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des milieux ouverts au sein de l'aire d'étude élargie. ....</i>	38
<i>Figure 5 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des zones humides et milieux aquatiques au sein de l'aire d'étude élargie. ....</i>	42

## Liste des cartes du document

---

<b>Carte 1 : Zonages réglementaire et environnemental</b>	<b>11</b>
<b>Carte 2 : Barrières matérielles: routes</b>	<b>27</b>
<b>Carte 3 : Barrières matérielles: autres milieux artificialisés</b>	<b>28</b>
<b>Carte 4 : Barrières matérielles: tronçons de cours d'eau et canaux</b>	<b>29</b>
<b>Carte 5 : Synthèse des barrières matérielles</b>	<b>30</b>
<b>Carte 6 : Pollution lumineuse sur la plage de Sainte-Claire</b>	<b>31</b>
<b>Carte 7 : Sous-trame des milieux arborés</b>	<b>35</b>
<b>Carte 8 : Sous-trame des milieux ouverts</b>	<b>39</b>
<b>Carte 9 : Sous-trame des zones humides et milieux aquatiques</b>	<b>43</b>
<b>Carte 10 : Taux de couverture bambou</b>	<b>47</b>
<b>Carte 11 : Potentiel écologique des habitats milieux ouverts</b>	<b>49</b>
<b>Carte 12 : Potentiel écologique des habitats des zones humides et milieux aquatiques</b>	<b>50</b>
<b>Carte 13 : Corridors et fonctionnalités des milieux arborés</b>	<b>57</b>
<b>Carte 14 : Corridors et fonctionnalités des milieux ouverts</b>	<b>58</b>
<b>Carte 15 : Corridors et fonctionnalités des zones humides et milieux aquatiques</b>	<b>59</b>
<b>Carte 16 : Annexe – Habitats</b>	<b>75</b>
<b>Carte 17 : Annexe – Habitats simplifiés</b>	<b>76</b>
<b>Carte 18 : Annexe – Indice de naturalité milieux arborés</b>	<b>77</b>
<b>Carte 19 : Annexe – Indice de naturalité milieux ouverts</b>	<b>78</b>
<b>Carte 20 : Annexe – Indice de naturalité zones humides et milieux aquatiques</b>	<b>79</b>

# I. Contexte général et socio-économique

## I.1 Contexte général

Située au sud-est de la Basse-Terre, Goyave est une commune d'une superficie de 60,71 km<sup>2</sup> (8 079 habitants en 2012), essentiellement rurale et forestière. Elle présente une grande plaine cultivée (bananes essentiellement). Un quart de son territoire fait partie de la zone cœur du Parc National de Guadeloupe (plus de 15 km<sup>2</sup>).

Population : Goyave se trouve confrontée à des dynamiques de population spécifiques liées à son implantation.

Catégories et types de logements	2012	%	2007	%
Ensemble	4047	100.0	3518	100.0
Résidences principales	3363	83.1	2911	82.8
Résidences secondaires et logements occasionnels	128	3.2	122	3.5
Logements vacants	555	13.7	485	13.8
Maisons	2875	71.0	2520	71.6
Appartements	1151	28.4	959	27.3
Résidence principale selon l'aspect du bâti	2012	%	2007	%
Ensemble	3363	100.0	2911	100.0
Habitations de fortune	12	0.3	24	0.8
Cases traditionnelles	134	4.0	115	4.0
Maisons ou immeubles en bois	109	3.3	84	2.9
Maisons ou immeubles en dur	3109	92.4	2687	92.3

Inscrite dans la sphère d'influence de l'agglomération pointoise, véritable pôle économique de la Guadeloupe, la commune fait face à une forte croissance de population (+64% entre 1999 et 2011). **La disponibilité foncière du territoire et sa proximité du pôle pointois placent Goyave dans une dynamique d'attractivité importante.**

Au sein du territoire, ces dynamiques se traduisent par le développement du Bourg via d'importantes opérations de logement, notamment de logements sociaux (ZAC de l'Aiguille). Les sections, en particulier les sections de Moreau, Bonfils et Bois-Sec, tendent à se développer à travers des opérations de lotissements destinés aux classes moyennes, voire supérieures, ponctuellement complétées par des opérations de logements collectifs sociaux (Résidence Coriandre).

Le développement important des sections, conjugué à la construction dans les années 1980 de la déviation de la RN1 et à la création des ZAC de l'Aiguille (à destination résidentielle) et de Fortyl (à vocation économique), a engendré une mutation forte du bourg. Celui-ci s'est ainsi déplacé depuis le port jusque sur les hauteurs plus à l'ouest et dans les méandres de la Petite-Rivière-à-Goyaves vers la section de Sainte-Claire, avec pour conséquence une dépréciation forte des secteurs les plus éloignés de la route nationale (ancienne RHI à proximité du port) (EIE Urbis 2015).

## I.2 Contexte socio-économique

Evolution et densité de peuplement (source Insee 2015) :

	1967	1974	1982	1990	1999	2007	2012
Population	3120	2588	2919	3652	5060	7661	8079
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	52.1	43.2	48.7	61.0	84.5	127.9	134.9

Activité et Catégories socio-professionnelles, Emploi et activité dans la commune (source Insee 2015) :

	2012	2007
Nombre d'emplois dans la zone	946	823
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	2565	2466
Indicateur de concentration d'emploi	36,9	33,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	61,7	61,4

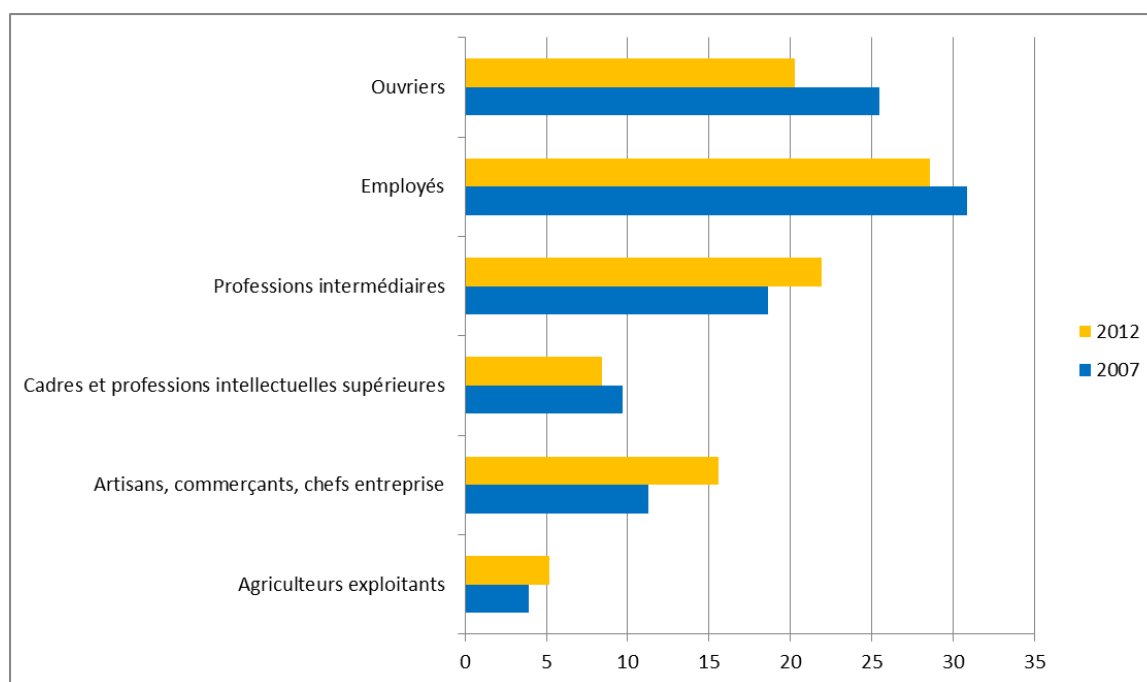


Figure 1: Répartition des emplois en % par secteur d'activité dans la commune entre 2007 et 2012.  
Source : Insee 2015.



## I.3 Climat

Le territoire de Goyave bénéficie d'une pluviométrie importante caractéristique du Sud Basse-Terre. Sur la commune, les niveaux de précipitations moyennes sont de 3 200 mm d'eau par an. Les niveaux de précipitations sont fonction de l'hypsométrie du territoire. Cette caractéristique représente également un facteur de risque en termes d'inondation pour le territoire et plus particulièrement sur les zones basses à proximité du littoral.

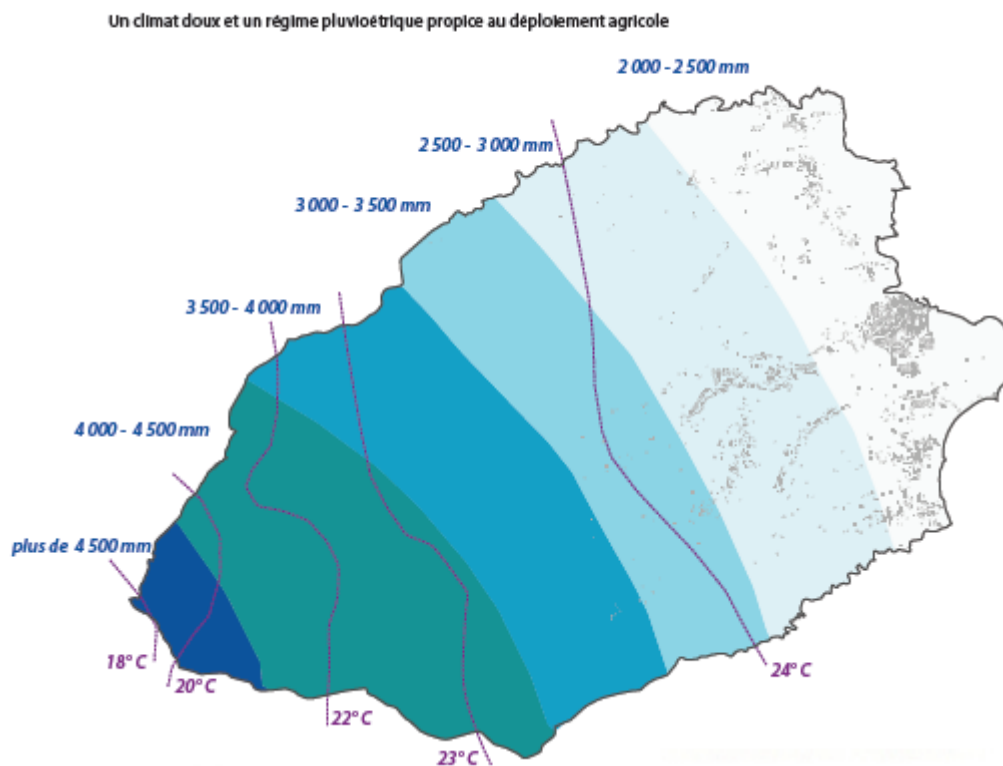


Figure 2 : Carte des précipitations de Goyave. Source : Urbis EIE PLU de Goyave.

## II. Les enjeux environnementaux

---

### II.1 Les zonages réglementaire et environnemental

---

A l'échelle internationale, la commune fait intégralement partie de la réserve de biosphère MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO.

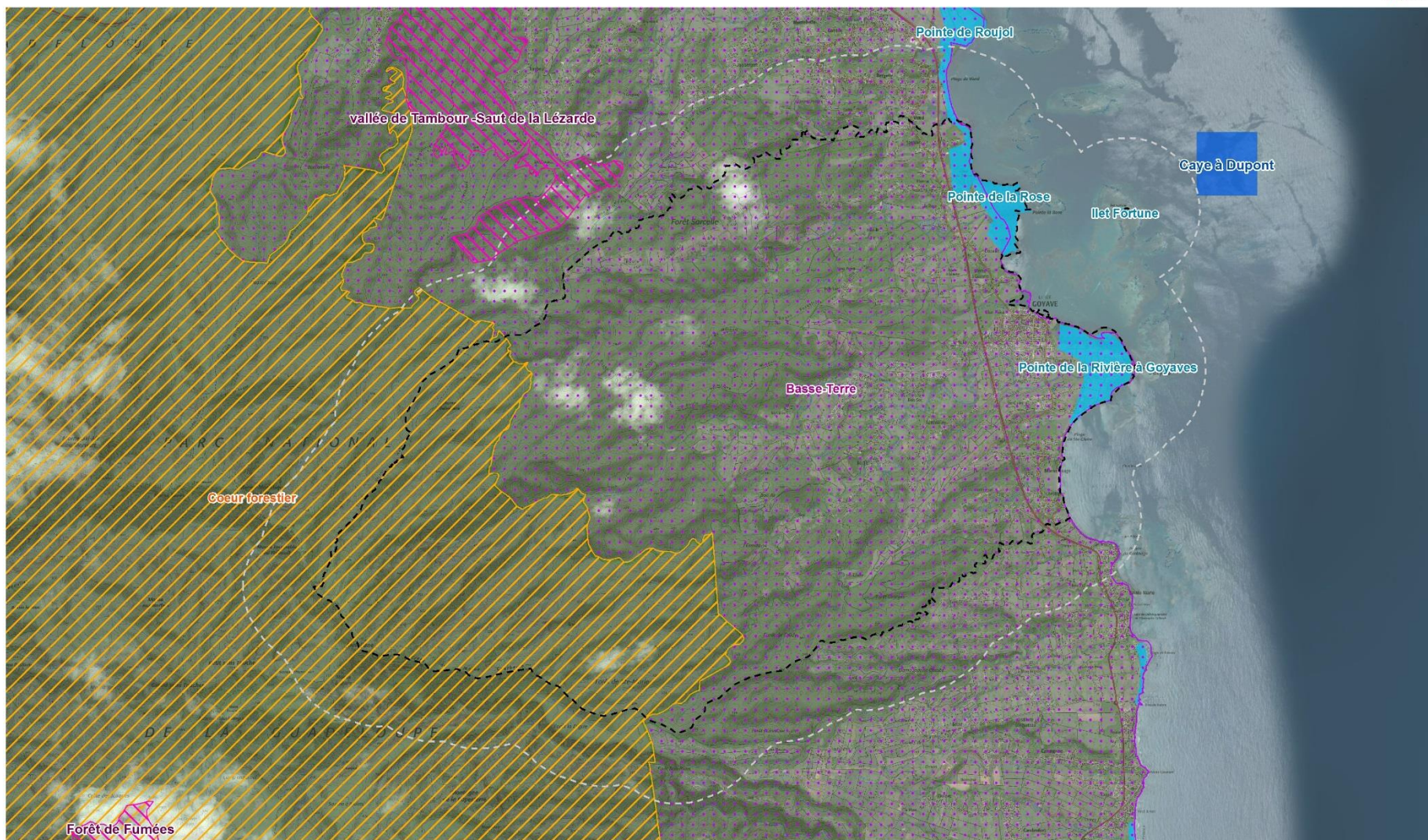
La commune de Goyave est recouverte majoritairement par des espaces naturels, dont une grande partie de la forêt ombrophile incluse dans la zone cœur du Parc National de Guadeloupe (PNG) avec plus de 15 km<sup>2</sup> (27 km<sup>2</sup> si l'on prend en compte la zone tampon).

Au niveau du littoral, le secteur est très anthropisé et les rares espaces naturels littoraux réglementés sont les Espaces Remarquables du Littoral (ERL) relevant de l'article L146-6 du code de l'environnement : Pointe la Rose, Pointe de la Petite-Rivière-à-Goyaves (ou Petite Caraïbe). Certains sont protégés par le Conservatoire du Littoral (CdL) comme la Pointe la Rose. Par ailleurs le CdL protège également la majeure partie de la bande des cinquante pas géométriques de Petit-Bourg à Goyave. Au sud de l'unité littorale, c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui gère l'essentiel des cinquante pas géométriques, classés en forêt domaniale du littoral (FDL).

Enfin une Zone Naturelle Ecologique d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 « Vallée de Tambour -Saut de la Lézarde » de 534 ha est présente sur une partie de la zone tampon sur la commune de Petit-Bourg. Ce zonage n'est pas un dispositif de protection réglementaire, même s'il implique un « porter à connaissance » en cas de projet la concernant.

Aucun habitat REDOM n'est présent sur cette commune, cependant un peu plus de 7 400 ha de sa surface (zone tampon comprise) sont recouverts par des habitats d'intérêts éco-régionaux. Ils sont en majeure partie composés par la forêt ombrophile, qui représente plus de 98 % de la surface, mais aussi par la forêt mésophile et les zones humides comme la forêt marécageuse, les marais et la mangrove, décrits plus loin.

#### **Carte 1 : Zonages réglementaire et environnemental**



- |   |   |
|---|---|
| Espaces remarquables du littoral        | Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique I, en mer (ZNIEFF I) |
| Parc National, aire maritime adjacente  | Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique I (ZNIEFF I)         |
| Parc National, aire optimale d'adhésion |   |
| Parc National coeur                     |   |

- Autres informations :**
- Limites communales
  - Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ; ©IGN - Paris 2014;  
 Données : ©IGN BD TOPO 2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 500 1 000 1 500 2 000 m

## II.2 L'occupation du sol

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de Goyave, document actuel d'urbanisme, a été révisé et approuvé en 1998, puis modifié en 2002 (PLU Goyave Urbis 2015).

Dès 1998, le POS retranscrit les atouts de Goyave, situé sur l'axe Pointe à Pitre - Basse-Terre, et ses faiblesses (une commune dépendante des pôles économiques majeurs, urbanisation linéaire sur les sections...).

Il affirme alors trois principes :

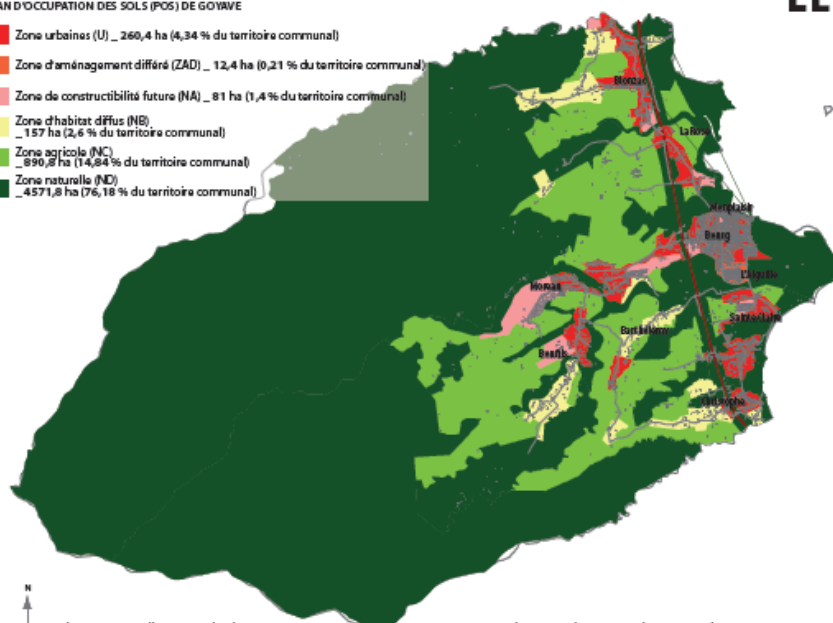
- le développement urbain sur la base d'une trame d'agglomération hiérarchisée ;
- la protection et la mise en valeur du potentiel foncier ;
- la sauvegarde des grands espaces naturels, forestiers et littoraux.

Zonage POS	Surface (ha)	Part du territoire communal	Surface consommée	Consommation / zone
U	260,4	4,4 %	182,7	70,16 %
ZAD	12,4	0,2 %	10,8	87,1 %
NA	81,7	1,4 %	42,8	52,39 %
NB	157	2,6 %	54,7	34,84 %
NC	890,8	14,9 %	41	4,60 %
ND	4 571,8	76,5 %	43	0,94 %

La modification de 2002 a principalement porté sur les zones urbaines du territoire afin de prendre en compte l'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) du centre-bourg, le développement de l'habitat et d'une économie sur Montplaisir et la création de la ZAC de l'Aiguille (en zone 1NA).

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) DE GOYAVE

<span style="color: red;">■</span>	Zone urbaines (U) _ 260,4 ha (4,34 % du territoire communal)
<span style="color: orange;">■</span>	Zone d'aménagement différé (ZAD) _ 12,4 ha (0,21 % du territoire communal)
<span style="color: pink;">■</span>	Zone de constructibilité future (NA) _ 81 ha (1,4 % du territoire communal)
<span style="color: yellow;">■</span>	Zone d'habitat diffus (NB) _ 157 ha (2,6 % du territoire communal)
<span style="color: lightgreen;">■</span>	Zone agricole (NC) _ 890,8 ha (14,84 % du territoire communal)
<span style="color: darkgreen;">■</span>	Zone naturelle (ND) _ 4571,8 ha (76,18 % du territoire communal)



n'ont été que faiblement investies (35 %).

Par contre, malgré les protections, **il apparaît que plus de 5,5 % des zones agricoles (NC) et naturelles (ND) sont sensiblement mitées par de l'habitat urbain.**

**ELEI**

Le zonage actuel permet l'urbanisation (ou la densification) de 354,5 ha (zones U, NA et ZAD). Ces zones ont été consommées à plus de 70 % pour les zones U, 87 % pour la ZAD de l'Aiguille et à plus de 50 % pour les zones NA (EIE PLU de Goyave Urbis 2015).

A noter que les zones NB, qui permettaient une urbanisation diffuse sans obligation d'équipement de la part de la municipalité,

## II.3 La biodiversité

---

Par sa géographie particulière, son insularité et son climat, la Guadeloupe héberge une biodiversité très riche avec un haut niveau d'endémicité. Ses espaces, comme sur la commune de Goyave, constituent des « cœurs de biodiversité ». En effet, de par sa situation géographique originale entre le littoral et les sommets jusqu'à 1 298 m d'altitude, Goyave héberge une grande diversité de milieux naturels avec l'étagement de la végétation et un réseau hydrographique dense. Localisée au centre de la côte Est, elle constitue un carrefour clé pour la connexion des populations faunistiques et floristiques le long du littoral.

Les données sur la flore (et faune) de Goyave restent fragmentaires et partielles, des études complémentaires sont à mener. Les listes d'espèces présentées par la suite ne sont pas exhaustives, elles présentent les principales espèces patrimoniales et d'intérêts dans l'évaluation des corridors écologiques.

### II.3.1 Les habitats et la flore

La flore de Guadeloupe compte environ 1 800 espèces de plantes dont une centaine d'orchidées et plus de 300 espèces de fougères. En effet, c'est une des zones les plus riches au monde en ptéridophytes ; 42 taxons sont classés d'intérêt éco-régional, dont 17 endémiques ou subendémiques et 17 menacées. L'essentiel des taxons se situe néanmoins en zone protégée en Basse-Terre. Pour les angiospermes, 68 espèces sont d'intérêt éco-régional, dont 37 endémiques ou subendémiques et 33 menacées localement. Ce groupe, plus hétérogène que les ptéridophytes, se répartit sur tout l'archipel.

#### **Les herbiers (EIE PLU Goyave Urbis 2015)**

---

Formations de phanérogames marines installées sur les fonds sableux et vaseux, ils constituent des lieux de nurserie et d'abri pour de nombreuses espèces de poissons de petite taille. Ils jouent le rôle de réservoirs de biodiversité. De plus, ils contribuent à piéger le CO<sub>2</sub> atmosphérique et à protéger les côtes de la houle et de la montée de la mer (HILY 2010). Cependant, ces deux écosystèmes sont particulièrement vulnérables. En effet, proche des côtes et situé en aval du bassin de la Basse-Terre, le Petit Cul-de-sac Marin est soumis à de fortes pressions d'origine agricoles (la culture intensive de la banane), domestiques et industrielles liées à la présence de la zone industrielle de Jarry (hydrocarbures, métaux lourds, matière organique) et également du fait de la pêche.

#### **Les mangroves**

---

La mangrove est un écosystème où cohabitent une flore peu diversifiée et une faune très riche dont les relations d'interdépendances alimentaires sont originales et caractéristiques d'un système ouvert, alimenté de l'intérieur par les eaux douces de ruissellement terrestre et de l'extérieur par les marées (eaux salées).

La mangrove couvre 5 % de la Guadeloupe et environ 1/3 de la frange littorale de Goyave. Les unités les plus remarquables se situent :

- à l'embouchure de la rivière La Rose,
- sur le littoral de Sarcelle,

- à l'embouchure de la Petite Rivière de Goyave,
- sur l'îlet Fortune où une petite zone de mangrove s'est développée.

Constituée principalement par de la mangrove de bord de mer elle forme une frange arborée constamment inondée et en contact avec les eaux du lagon. Elle est formée d'un peuplement monospécifique de palétuviers rouges (*Rhizophora mangle*). L'enchevêtrement de racines aériennes en arceaux, caractéristique de cette espèce, favorise la sédimentation des particules aériennes et sert de support pour les balanes, huîtres de palétuviers, moules, tuniciers, sabelles, éponges, ascidies et algues. Offrant abri et nourriture, la mangrove accueille de nombreuses espèces de crustacés, mollusques et poissons, principalement au stade de juvéniles. Cette nurserie attire des prédateurs comme les barracudas, tarpons et carangues.

Par ailleurs la mangrove abrite plusieurs espèces d'oiseaux de mer et du littoral. Pour certaines espèces, comme les sarcelles à ailes bleues et les sternes, elle fait office de halte migratoire. Pour d'autres, telles que les pélicans, le pic de la Guadeloupe et la paruline jaune, elle est utilisée comme site de nidification.

L'importance écologique de la mangrove réside dans ses différents rôles : frein à l'érosion côtière, filtre dans la dynamique des apports terrestres à la mer, réseau trophique par la source importante de production végétale, elle sert aussi d'abri à une faune variée (avifaune, faune ichtyologique...).

### **La forêt marécageuse**

---

La forêt marécageuse fait suite à la mangrove dans les endroits qui demeurent inondables mais hors d'atteinte de la marée, le long des cours d'eaux (ravine Ferré) et dans les plaines côtières. La strate arborescente est caractérisée par le *Pterocarpus officinalis* localement appelé "mangle médaille" ou encore "sang-dragon" à cause de sa sève rougeâtre. Dans la forêt marécageuse à *Pterocarpus officinalis* la végétation y est beaucoup plus diversifiée qu'en mangrove, plus de 178 espèces végétales ont été recensées dont 30 % sont des lianes ou des épiphytes. Contrairement à la mangrove cette forêt ne se rencontre qu'en milieu non salé ou faiblement saumâtre.

La forêt marécageuse est aussi l'habitat d'une faune variée. Outre les crabes de terre et anolis, elle accueille des oiseaux de mangrove tels que les kios (*Butorides virescens*), caféiettes (*Setophaga plumbea*), sucriers (*Coereba flaveola*) et parulines jaunes (*Dendroica petechia*).

### **Marais d'eau douce et prairies humides**

---

Les marais d'eau douce se développent sur des sols non salés et gorgés d'eau, constitués d'un enchevêtrement de racines noyées aux abords de la forêt marécageuse. Les sols étant très mouvants et la hauteur d'eau importante, ces marais ne sont pas ou très peu pâturés. La flore est caractérisée par une fougère *Thelypteris interrupta*, la grande herbe-mare (*Echinochloa pyramidalis*), l'herbe-couteau (*Rhynchospora corymbosa*) et une espèce ligneuse, l'icaque *Chrysobalanus icaco*. Les prairies humides constituent les formations les plus en amont du système d'arrière-mangrove. Elles se développent sur les sols argileux très compacts et hydromorphes, submergés en période pluvieuse et fortement desséchés durant le carême. De nombreuses sources apparaissent au pied des mornes. La juxtaposition souvent en mosaïque de ces milieux renforce leur intérêt patrimonial.

## Les plages (EIE PLU Goyave Urbis 2015)

---

Le littoral de Goyave ne compte qu'une seule plage, à savoir la plage de Sainte-Claire qui s'étend le long de l'Anse de Sable. Comme la plupart des littoraux guadeloupéens, cette plage n'est pas restée à l'état naturel originel. D'origine volcanique, elle renferme des :

- Patates bord-de-mer (*Ipomoea pes-caprae*), herbacées rampantes pionnières ;
- Catalpas (*Terminalia catappa*), Raisiniers (*Coccoloba uvifera*) parmi des palétuviers résiduels (*Laguncularia* et *Avicennia*) pour la plupart déracinés par l'érosion marine. Quelques palétuviers gris (*Conocarpus erectus*) subsistent au niveau du canal ou ruisseau se jetant au milieu de la plage ;
- Poiriers (*Tabebuia heterophylla*) et galba (*Calophyllum calaba*), qui se retrouvent en arrière de ce front de mer ;
- Cocotiers (*Cocos nucifera*) et amandiers pays (*Terminalia catappa*), plantés au niveau des carbets.

En arrière-plage, s'étale une large zone humide mise à profit par l'agriculture, en particulier pour la production de madères.

Dans les parties en friches ou non cultivées se développent des mancenilliers (*Hippomane mancenilla*) et noni (*Morinda citrifolia*).

## Les bas-fonds et vallons humides (EIE PLU Goyave Urbis 2015)

---

Ces formations écologiques et paysagères se développent, dans les dépressions, les bas versants, entre deux mornes en basse et moyenne altitude, recueillant des eaux de ruissellement.

On retrouve les espèces caractéristiques : le fromager *Ceiba pentandra*, le génipa *Genipa americana*, l'arouman *Ischnosiphon arouma*, une herbacée très rare recensée à Moreau. Ces espèces typiques se mélangent avec des palmiers à huile *Elaeis guineensis* et des balisiers *Heliconia psittacorum* issus d'anciennes plantations. En certains endroits, *Dieffenbachia seguine* s'établit dans le sous-bois ou dans les prairies humides et en bordure de chemin.

**La forêt de Douville héberge *Acrocomia aculeata*, espèce classée « En Danger » (EN) par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) au niveau régional en Guadeloupe et en Martinique.** L'espèce n'est pas protégée en Guadeloupe contrairement à la Martinique. **Le peuplement de Douville présente une nette régression depuis 1995** (Urbis 2015).

## Les falaises côtières

---

Il s'agit de hautes falaises au sol ferrallitique relativement meuble que l'on retrouve au niveau de Morne Rouge. La végétation y est limitée et soumise aux embruns salés et au vent. Quelques espèces végétales comme le poirier (*Tabebuia heterophylla*) et le bwa longan (*Garcinia humilis*) y subsistent.

## La forêt sempervirente saisonnière (forêt mésophile)

---

Cet étage est situé entre 10 et 100 m d'altitude, sur les mi-pentes, dans le piémont de la côte au vent, la végétation y est donc sempervirente, avec des espèces caractéristiques comme *Pouteria pallida* et *Guatteria caribaea*.

La végétation naturelle caractéristique avec le pois-doux (*Inga ingoides*), le mahot grandes feuilles (*Cordia sulcata*), **le courbaril (*Hymenaea courbaril*, classé Vulnérable [VU] par l'UICN au niveau régional), *Guazuma ulmifolia* et *Margaritaria nobilis* a quasiment disparu au profit de l'habitat et des cultures intensives, principalement de la banane.**

Cette formation se présente encore par endroits en une unité forestière d'un seul tenant, sans interruption. Elle fait office de réservoir de biodiversité et de couloir de déplacement pour l'avifaune et l'herpétofaune en particulier. Cependant, à Goyave, les forêts de l'étage mésophile restent à forte vocation agricole. La végétation originelle a été largement défrichée et est remplacée par des formations secondaires à différents états dynamiques, le plus souvent au stade de taillis arbustifs.

### **La forêt ombrophile montagnarde et submontagnarde**

---

Plus haut en altitude, en fonction des sols, prospèrent le gommier (*Dacryodes excelsa*), le bois Côtelette noir (*Tapura latifolia*) et le bois rouge carapate (*Amanoa caribaea*) sur des sols allophanes alors que sur des sols ferrallitiques argilisés anciens et altérés, l'humus assez fertile permet la croissance d'une végétation vigoureuse riche en bois bandé (*Richeria grandis*), marquant ainsi une transition vers les forêts d'altitude.

### **La forêt altimontaine de la région sommitale**

---

Au-delà de 600 m, s'établit cet horizon aux sols ferrallitiques très altérés avec de forts risques de glissement de terrain. La forêt reste de petite stature et assez riche, notamment en phanérogames épiphytes et en mousses. La composition floristique varie beaucoup sur de courtes distances. Les arbres moins imposants, en particulier sur les crêtes ainsi que dans les nombreuses trouées, permettent le développement d'une strate herbacée basse. Le bois bandé (*Richeria grandis*), le mauricif (*Byrsonima trinitensis*), *Ilex sideroxyloides* et le balata (*Pouteria pallida*) sont les espèces les plus présentes.

### **Les hauts fourrés d'altitude**

---

Enfin, au-delà de 850 m, se rencontrent uniquement des formations non forestières. Les massifs végétaux demeurent bas en raison des vents forts permanents. Ils sont très denses en petits arbres (*Clusia mangle* et *Schefflera attenuata*) et riches en autres petits ligneux mélangés avec des herbacées, épiphytes et lianes particulièrement abondants entre les massifs ou à leurs limites. Du fait des sols ferrallitiques très altérés, le risque de glissement de terrain est accru.

## **II.3.2 La faune**

### **Reptiles et Amphibiens**

---

On retrouve une diversité assez importante sur la commune de Goyave avec, pour les amphibiens, une représentation des trois principales espèces indigènes dont deux sont strictement endémiques de la Guadeloupe et ne sont présentes qu'en Basse-Terre et, pour les reptiles, cinq espèces dont deux sous-espèces d'anolis endémiques de Guadeloupe. Dans le tableau ci-dessous sont présentées les principales espèces à enjeux et potentiellement envahissantes (la liste globale des reptiles référencés sur la commune est disponible en annexe ; les statuts UICN entre crochets concernent le statut mondial).



Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Eleutherodactylus barlagnei</i>	Hylode de Barlagne	Torrents assez larges avec des blocs rocheux et bancs de graviers	[EN]	Protection régionale	Endémique de Guadeloupe (Basse-Terre)	Oui	Enjeu mondial, effectifs peu importants et en baisse
<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	Hylode de Johnstone	Zones humides perturbées (lisière de forêt, buisson, jardin, bord de route)	LC		Subendémique (Petites Antilles)	Non	Espèce introduite envahissante remplaçant les hylodes indigènes
<i>Eleutherodactylus martinicensis</i>	Hylode de la Martinique	Tout type de milieux, même très peu humides et arboricoles	NT	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Enjeu régional, proie consommée par de nombreux oiseaux, scolopendres, reptiles...
<i>Eleutherodactylus pinchoni</i>	Hylode de Pinchon	Savanes d'altitude et forêt humide	[EN]	Protection régionale	Endémique de Guadeloupe (Basse-Terre)	Oui	Enjeu mondial, effectifs en forte diminution
<i>Iguana delicatissima</i>	Iguane des petites antilles	Régions côtières (Jusqu'à 300 m) broussailles sèches, forêts littorales, ravines humides et mangrove d'arrière plage	[EN]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Population menacée en Basse-Terre par la disparition de son habitat et la compétition et l'hybridation avec <i>Iguana iguana</i>
<i>Iguana iguana</i>	Iguane commun	Zones côtières et ravines Espèce en expansion	LC	Remarque: retiré de l'arrêté de protection de 1989 en 2014	Neotropical	Non	Hybridation et compétition avec l'espèce endémique des Petites Antilles

## Les tortues marines (ONCFS-RTMG 2014-2015)

Il est également important de noter que le littoral de Goyave qui ne compte qu'une seule plage, à savoir la plage de Sainte-Claire qui s'étend tout le long de l'Anse de Sable, constitue un site de ponte des tortues marines important et fait partie des zones régulièrement suivies par le Réseau Tortues Marines de Guadeloupe (RTMG). Une demi-douzaine de montées est enregistrée chaque année. Ce site est considéré comme un site de ponte avec un indice fort à l'échelle de l'archipel. La tortue luth (*Dermochelys coriacea*) est l'espèce la plus fréquemment observée, cependant la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*) utilisent ponctuellement cette plage comme site de ponte. Ces trois espèces sont protégées nationalement et réglementées internationalement (Chasse, commerce, transport...). Selon l'UICN la tortue Luth est

classée comme Vulnérable (VU), l'imbriquée en danger critique d'extinction (CR) et la tortue verte est considérée comme en danger d'extinction (EN). Par ailleurs, un autre site de ponte existe à l'îlet Fortune situé en pleine mer mais il ne fait pas l'objet de suivi.

## Les oiseaux

Sur l'archipel guadeloupéen un peu plus de 260 espèces ont été recensées, dont 231 espèces présentes à l'état sauvage depuis 1950, 5 espèces qui n'ont pas été revues depuis 1950 et 7 espèces introduites. A ce jour, 42 espèces de limicoles et 19 espèces d'anatidés ont été recensées en Guadeloupe (Levesque *et al.*, 2007).

### Limicoles et oiseaux marins

Au total une quinzaine d'espèces sont présentes sur la commune, en particulier à proximité des zones humides du littoral, dont un peu moins d'un tiers sont des oiseaux marins. Ce sont majoritairement des espèces migratrices de passage mais certaines nichent en Guadeloupe. Trois espèces de limicoles seulement nichent plus ou moins régulièrement en Guadeloupe : le gravelot de Wilson (*Charadrius wilsonia*), l'huîtrier d'Amérique (*Haematopus palliatus*), et l'échasse d'Amérique (*Himantopus mexicanus*) (Levesque *et al.*, 2008). Ces espèces ne semblent pas être présentes sur la commune de Goyave. Dans le tableau ci-dessous sont présentées les principales espèces à enjeux recensées sur Goyave (la liste complète des oiseaux recensés est disponible en annexe ; les statuts UICN entre crochets concernent le statut mondial).

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Pelecanus occidentalis</i>	Pélican brun	Eaux peu profondes, zones côtières, baies abritées, lagunes	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Commun, nicheur rare migrateur persécuté par les pêcheurs
<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée	Ponte au sol dans la végétation assez rase	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Peu commun espèce prioritaire ORGCFH
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	Ponte au sol dans la végétation assez rase	CR	Protection régionale	Mondial	Non	Peu commun, nicheur et migrateur, espèce prioritaire ORGCFH, une des espèces les plus menacées du monde
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	Mangrove	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Très commun, effectifs globaux en hausse, persécutée par les pêcheurs car espèce piscivore

### Les oiseaux terrestres

Dans le cadre du document d'aménagement de la forêt humide de Goyave (ONF 2008) sur les 39 espèces rencontrées ou entendues dans les forêts littorales humides de Goyave, 21 sont susceptibles de nidifier. La mangrove ouverte est favorable à la nidification du bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*) et du héron vert (*Butorides virescens*), et la Pointe la Rose semble être un endroit privilégié pour ces deux espèces. L'aigrette neigeuse (*Egretta thula*) et l'aigrette tricolore (*Egretta tricolor*), qui hiverne, ont été aperçues sur les zones déboisées. En périphérie de la forêt, des sporophiles cici (*Tiaris bicolor*) peuvent établir leur nids dans les mangles médailles, pas très loin des graminées.

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Falco sparverius</i>	Crécerelle américaine	Tous milieux, surtout secs et dégagés	LC [LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Oui	Résident nicheur commun
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Zones humides, mares	VU [LC]	Protection régionale	Mondial	Oui	Nicheur rare, migrateur hivernant
<i>Megaceryle torquata stictipennis</i>	Martin-pêcheur à ventre roux	Rives des cours d'eau douce en moyenne altitude et forêt humide	CR [LC]	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Oui	Sédentaire, niche dans un terrier creusé dans un talus escarpé ou bord des rivières, espèce rare à la Guadeloupe
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Zones littorales peu profondes, cours d'eaux, canaux, lagunes, marais	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Migrateur ou nicheur
<i>Euphonia musica</i>	Organiste louis d'or	Forêt ombrophile	VU [LC]	Protection régionale	Neotropical	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Eulampis jugularis</i>	Colibri madère	Milieux boisés	LC [LC]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Melanerpes lehrminieri</i>	Pic de Guadeloupe	Milieux boisés et cours d'eau	CR [LC]	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Geotrygon mystacea</i>	Colombe à croissant	Forêt ombrophile et mésophile	LC [LC]		Subendémique (Petites Antilles et Grandes Antilles)	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Myiarchus oberi</i>	Tyran janeau	Milieux boisés	VU [LC]		Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Rare, Nicheur sédentaire
<i>Turdus herminieri</i>	Grive à pieds jaunes	Milieux boisés	VU [VU]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Nicheur sédentaire

## Les mammifères

---

### *Les mammifères terrestres*

Très peu de mammifères terrestres sont présents en Guadeloupe et ce sont toutes des espèces introduites. Seul le racoon (*Procyon lotor*), originaire d'Amérique du Nord, est une espèce protégée.

Certaines de ces espèces se sont tellement bien adaptées qu'elles sont devenues envahissantes : elles ont pris le dessus sur les espèces locales, notamment endémiques, entraînant parfois leur disparition ou, du moins, leur raréfaction. Ainsi, l'introduction de la petite mangouste indienne — en 1888, dans le but de contrôler les populations de rats — a finalement entraîné la raréfaction de certaines espèces d'oiseaux nichant au sol ou à proximité du sol. La mangouste aurait contribué à la disparition de la chouette des terriers, à l'extinction du lézard (*Ameiva juliae*), ainsi qu'à la forte régression de deux espèces de couleuvres et du scinque mabuya (*Mabuya mabuya*) endémiques (ASFA).

### *Les chauves-souris (ASFA)*

Certaines espèces de chauves-souris sont uniques au monde. L'archipel guadeloupéen abrite une grande diversité d'espèces : treize en tout, dont six sont insectivores, quatre frugivores, une nectarivore, une omnivore et une piscivore. Ces espèces, toutes protégées et pour beaucoup menacées, ont une forte valeur patrimoniale :

- 1 espèce est strictement endémique de la Basse-Terre : la rarissime Sérotine de la Guadeloupe (*Eptesicus guadeloupensis*).
- 3 espèces sont subendémiques : les très rares Chirodermes de la Guadeloupe (*Chiroderma improvisum*) à Basse-Terre et Montserrat ; le Murin de la Dominique (*Myotis dominicensis*) à Basse-Terre et en Dominique et le Sturnire de la Guadeloupe (*Sturnira thomasi*) à Basse-Terre et Montserrat.
- 4 espèces endémiques des Petites Antilles : le Monophylle des Petites Antilles (*Monophyllus plethodon*) ; l'Ardops des Petites Antilles (*Ardops nicholli*) ; le Natalide isabelle (*Natalus stramineus*) et le Fer de lance des Petites Antilles (*Artibeus schwartzi*) – bien que des études complémentaires soient nécessaires pour confirmer l'identité de cette dernière espèce, découverte en 2013.

**Sept des treize espèces de chauves-souris sont présentes sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN. Deux sont classées « en danger » [EN] : la Sérotine de la Guadeloupe et le Sturnire de la Guadeloupe. Quant au Chiroderme de la Guadeloupe, il est classé « en danger d'extinction » [CR] et fait partie des dix espèces de chauves-souris les plus menacées au monde.**

Elles fréquentent la plupart des milieux forestiers (forêts inondées, mangroves, forêt xérophile, mésophile et ombrophile) où elles jouent un rôle fondamental pour la dynamique forestière. D'après B. Ibéné *et al.* (2007), 4 espèces ont été capturées sur la commune de Goyave en lisière de forêt mésophile à l'Ermitage, dont la Sérotine de la Guadeloupe, le Tadaride du Brésil (*Tadarida brasiliensis antillarum*) ainsi qu'*Artibeus jamaicensis* et *Sturnira thomasi*. Par ailleurs ce même rapport met en évidence la capture de 11 espèces en forêt hygrophile et lisière et de 6 espèces pour la forêt mésophile et lisière.

# III. Etude des réseaux écologiques de la commune de Goyave

---

## III.1 Identification des milieux et de leur état de conservation

---

L'identification des milieux et de leur état de conservation est un préalable à l'identification des habitats d'espèces. En effet, la constitution des milieux naturels et semi-naturels permet d'évaluer le caractère favorable des espaces pour les espèces.

### III.1.1 Typologie générale

La typologie des milieux de l'aire d'étude résulte principalement de la combinaison et de l'interprétation des couches d'informations géographiques hétéroclites sur l'occupation du sol et dans certains cas des habitats naturels de l'aire d'étude. Cette hétérogénéité des données concerne autant la typologie des milieux que la précision de la cartographie. Dans un souci d'exploitabilité et d'homogénéité de la couche de synthèse produite certains types d'habitats et d'occupation du sol ont été regroupés en catégories permettant de dresser une typologie générale des milieux (voir carte des habitats et habitats simplifiés en annexe).

#### Typologies d'occupation du sol tous milieux confondus dans l'aire d'étude élargie

Catégorie générale	Types d'occupation du sol issus des différentes données cartographiques
Arbres et boisements	Bois, végétation arbustive
	Boisement
Tissu urbain	Equipements sportifs et de loisirs
	Bâtiment
	Tissu urbain discontinu
Culture	Autres cultures
	Bananaies
	Jachère
	Systèmes cultureux et parcellaires complexes
Eau stagnante	Mare
	Plan d'eau

## Typologies d'occupation du sol tous milieux confondus dans l'aire d'étude élargie

Catégorie générale	Types d'occupation du sol issus des différentes données cartographiques
Espèces envahissantes exotiques	Bambou
Forêt mésophile	Forêt de fond de vallée
	Forêt sempervirente saisonnière
Forêt ombrophile	Forêt altimontaine
	Forêt ombrophile
Forêt secondaire	Espaces sylvicoles divers
	Forêt et végétation arbustive en mutation
	Forêt des zones agricoles ou d'habitation
Fourré	Bas fourré d'altitude
	Formation basse colonisatrice
	Fourré d'altitude
	Landes et broussailles
Friche	Friche à ligneux bas
Mangrove	Forêt marécageuse
	Mangrove
Marais	Marais
Mer et Océans	Mer et Océans
Plantation	Peuplement à mahogany
Prairie	Prairie
	Prairie humide
	Prairie humide ou marais d'eau douce
Route	Route

Occupation du sol de l'aire d'étude à l'échelle de la commune et de la zone élargie tous milieux confondus : surface et représentativité				
Types d'occupation du sol	Surfaces concernées à l'échelle de la commune (en ha)	Représentativité à l'échelle de la commune (%)	Surfaces concernées zone élargie (en ha)	Représentativité zone élargie (%)
<b>Forêt ombrophile</b>	<b>3350</b>	<b>55</b>	<b>5010</b>	<b>50</b>
<b>Culture</b>	<b>1040</b>	<b>17</b>	<b>1565</b>	<b>15,6</b>
<b>Plantation</b>	<b>472</b>	<b>7,8</b>	<b>599</b>	<b>6</b>
<b>Forêt mésophile</b>	<b>311</b>	<b>5</b>	<b>369</b>	<b>3,7</b>
<b>Arbres et boisement</b>	<b>214</b>	<b>3,5</b>	<b>320</b>	<b>3,2</b>
<b>Tissu urbain</b>	<b>219</b>	<b>3,6</b>	<b>304</b>	<b>3</b>
Route	137(*)	0,8	137(*)	0,8
<b>Forêt secondaire</b>	<b>170</b>	<b>2,8</b>	<b>231</b>	<b>2,3</b>
<b>Prairie</b>	<b>125</b>	<b>2</b>	<b>206</b>	<b>2</b>
<b>Mangrove</b>	<b>119</b>	<b>1,9</b>	<b>148</b>	<b>1,4</b>
Fourré	59	0,9	<b>131</b>	<b>1,3</b>
Friche	3,2	<0.1	9	<0.1
Eau courante	173(*)	0,5	7,4	<0.1
Eau stagnante	9	0,1	173(*)	0,9
Espèces envahissantes exotiques	72,7(**)	1,2	92,7 (**)	0,9

(\*) En km linéaire

(\*\*) Surface où la couverture de bambou est non négligeable cf. carte page 47

Notons que les espaces naturels dominent le territoire et couvrent ainsi plus de 70 % des surfaces avec une prédominance de la forêt ombrophile qui couvre plus de la moitié du territoire de la commune. Une autre part plus réduite, mais non négligeable (7,8 %), est constituée par des espaces naturels anthropisés : les plantations forestières de mahogany.

### III.1.2 Analyse de la fragmentation du territoire

#### Barrières matérielles

Pour rappel (cf. rapport méthodologique) les principaux éléments fragmentants sont :

Principaux éléments fragmentants « voies de communication »			
Niveau de fragmentation	Routes et voies ferrées	Habitats naturels et anthropiques	Canaux et principaux cours d'eau
I		Bâti	
II	Autoroute Quasi-autoroute		Canaux (>15m de large)
III	Routes à 2 chaussées Autres routes très passantes Bretelles	Villes, villages Carrières en activité	
IV	Routes à 1 chaussée Voies ferrées	Aires de jeux, terrains de sports, etc. Espace minéral et bâti léger	Cours d'eau naturels de plus de 5m de large

Compte tenu de la densité de population et de l'histoire de la commune, principalement agricole (plantation de canne à sucre remplacée par la culture de la banane), la fragmentation de la commune se concentre majoritairement au niveau du littoral autour de l'axe principal de communication, la RN1, et des différentes agglomérations qui la ponctuent. D'une manière moins importante et plus diffuse, la fragmentation de l'habitat est présente sur les crêtes et vallées dont les terrains ont été artificialisés pour la production agricole et, plus récemment, l'installation périurbaine.

Du sud au nord, les principaux pôles urbanisés **fragmentant le territoire** de la commune sont : **la pointe Carénage de l'agglomération de Sainte-Marie** (commune de Capesterre-Belle-Eau), le quartier **Christophe est et ouest de part et d'autre de la nationale, le quartier du Morne Rouge** au niveau de la plage **de Sainte-Claire**, le **centre bourg de Goyave** et son extension **au niveau de Bois-Sec, Moreau et Bonfils**, la **zone urbanisée de la Rose et Blonzac, puis celle de Sarcelle** et enfin la zone **d'urbanisation secondaire de Bergette sur les hauteurs de Viard** (commune de Petit-Bourg). De ce fait, au niveau de la bande littorale, les espaces naturels communaux sont réduits et bien souvent isolés les uns des autres.

Parmi les **espaces les plus artificialisés, les espaces urbanisés occupent une surface limitée** puisqu'ils représentent seulement 3,6 % du territoire de la commune. L'urbanisation de la commune et l'artificialisation des terres sont fortement liées à son activité agricole. Ainsi, les habitats les plus favorables à la production agricole comme les principales vallées (la vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves formée par la rivière Moreau et la rivière Bonfils) et les terrains les plus facilement accessibles et valorisables sur



certaines crêtes comme les hauteurs de Sainte-Marie, le Chemin de Fredy, Beauregard et les hauteurs de Sarcelle le long de la route forestière sont-ils fragmentés.

Enfin, d'une manière limitée, les routes forestières comme celles de Sarcelle et de Choisy (Petit-Bourg) ont favorisé la fragmentation et l'artificialisation de ces espaces forestiers ainsi que la diffusion de certaines EEE comme le Bambou notamment.

Le plus souvent, les espaces artificialisés s'organisent sous forme de taches, dispersées dans le paysage au niveau des bourgs et sections, le long des anciens chemins agricoles et forestiers. Dans ce cas, ils peuvent être évités et contournés par de nombreuses espèces lors de leurs déplacements.

Néanmoins, au niveau des zones périurbaines citées plus haut, les espaces urbanisés, qui ont certes des superficies limitées, forment parfois des bandes presque continues reliant les centres urbains : au nord entre communes adjacentes (Blonzac, Sarcelle, Viard et Bergette), au sud entre secteurs adjacents au niveau de Christophe est et ouest de part et d'autre de la RN1, et au centre de la commune dans la vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves.

Les espaces urbanisés ne sont toutefois pas les seuls espaces très artificialisés qui fragmentent Goyave. Le territoire communal est également parcouru par un réseau de voies de communication qui augmente la fragmentation des espaces naturels. Certaines forment parfois des barrières infranchissables (comme la RN1) pour la plupart des espèces animales à déplacement terrestre, et particulièrement les reptiles et amphibiens présents sur la commune. Les principaux éléments linéaires fragmentants sont :

- La route nationale RN1, principal axe reliant le sud de la Basse-Terre aux différentes agglomérations de la côte jusqu'à la région pointoise, linéaire routier de niveau II qui s'étend sur un peu plus de 8 km d'une largeur variant de 5 à 10 m pour les doubles et triples voies et de 3,5 m pour les simples voies.
- En dehors de cet axe principal, les éléments fragmentants sont principalement des linéaires routiers de niveau III et IV perpendiculaires au littoral, en particulier sur les crêtes et vallées comme par exemple au niveau de Bois-Sec Moreau.

Compte tenu de l'ancienneté des réseaux, la plupart de ces routes ne sont pas équipées d'ouvrages de rétablissement des connexions biologiques facilitant ponctuellement leur franchissement par la faune et la flore.

Enfin, des espaces peu fragmentés comme la zone cœur du PNG sont révélés par cette analyse de la fragmentation.

En ce qui concerne l'hydrographie, les principaux cours d'eau sont d'origine naturelle et présentent un niveau de fragmentation faible (niveau IV). Ils ne constituent pas réellement de barrière matérielle pour la faune et la flore. On notera malgré tout dans la zone tampon au nord (Petit-Bourg) la présence d'un canal d'environ 1,8 km de long à partir d'un affluent de la Palmiste qui se prolonge jusqu'à la ravine Saint-Nicolas. Même si la majorité des cours d'eau ne sont pas artificialisés, certains d'entre eux ont fait l'objet d'aménagements (seuils, prises d'eau, passages à gué) qui forment des obstacles pour le passage de la faune aquatique (poissons et crustacés).

## **Barrières immatérielles**

---

En l'absence de données géoréférencées disponibles aucune analyse n'a été réalisée. Cependant, concernant la plage de Sainte-Claire où la commune de Goyave projette la création d'aménagements et sa mise en valeur (Urbis 2015), des recommandations seront faites, notamment en ce qui concerne l'installation des éclairages publics susceptibles de perturber la ponte des tortues marines sur la plage de Sainte Claire (ONCFS 2011 et 2015).

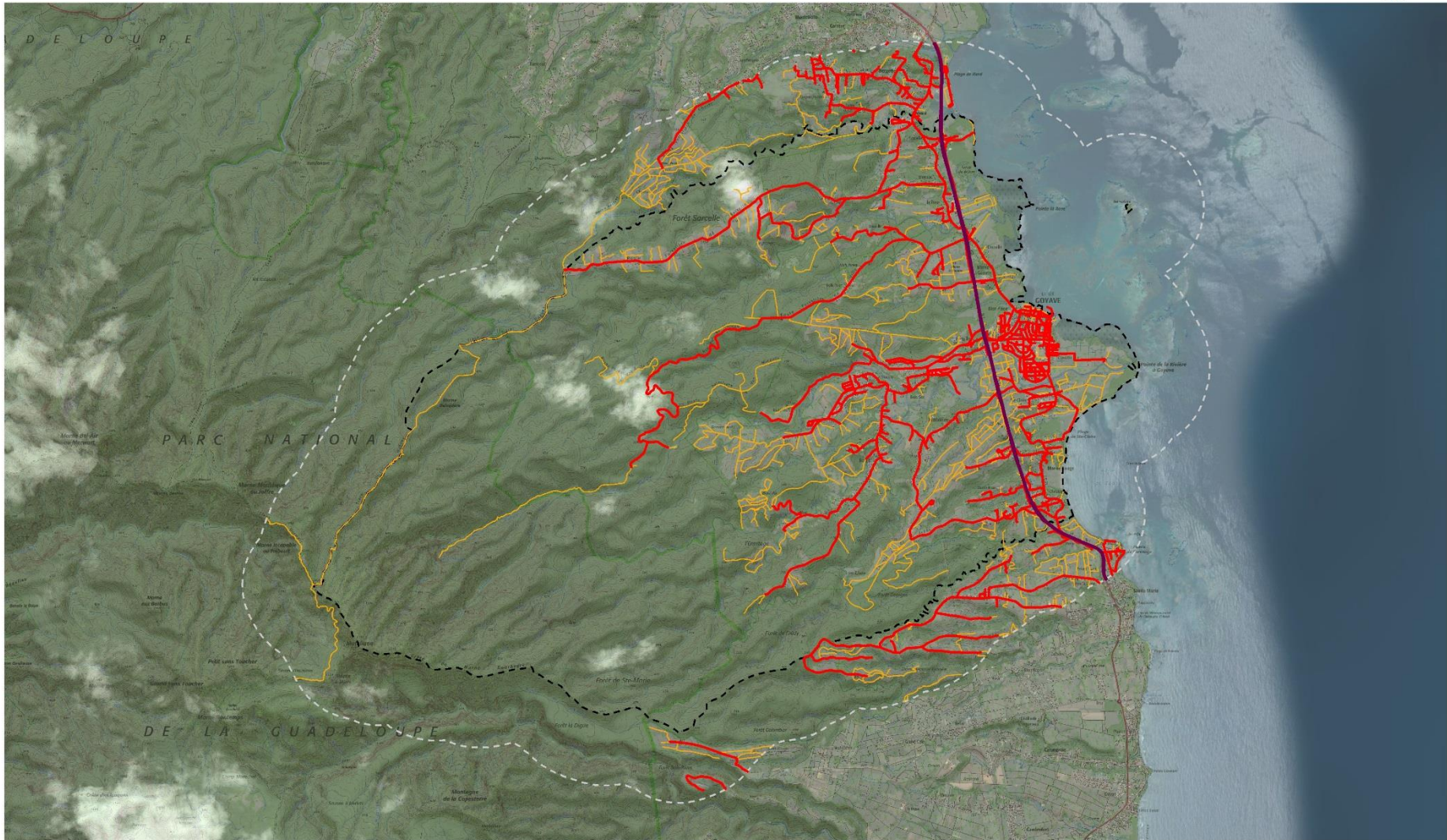
**Carte 2 : Barrières matérielles: routes**

**Carte 3 : Barrières matérielles: autres milieux artificialisés**

**Carte 4 : Barrières matérielles: tronçons de cours d'eau et canaux**

**Carte 5 : Synthèse des barrières matérielles**

**Carte 6 : Pollution lumineuse sur la plage de Sainte-Claire**



**Éléments fragmentants linéaires routiers**

- Éléments de niveau II (route primaire)
- Éléments de niveau III (route secondaire : route empierrée, routes à 1 ou 2 chaussées)
- Éléments de niveau IV (Chemin & sentier)

**Autre information :**

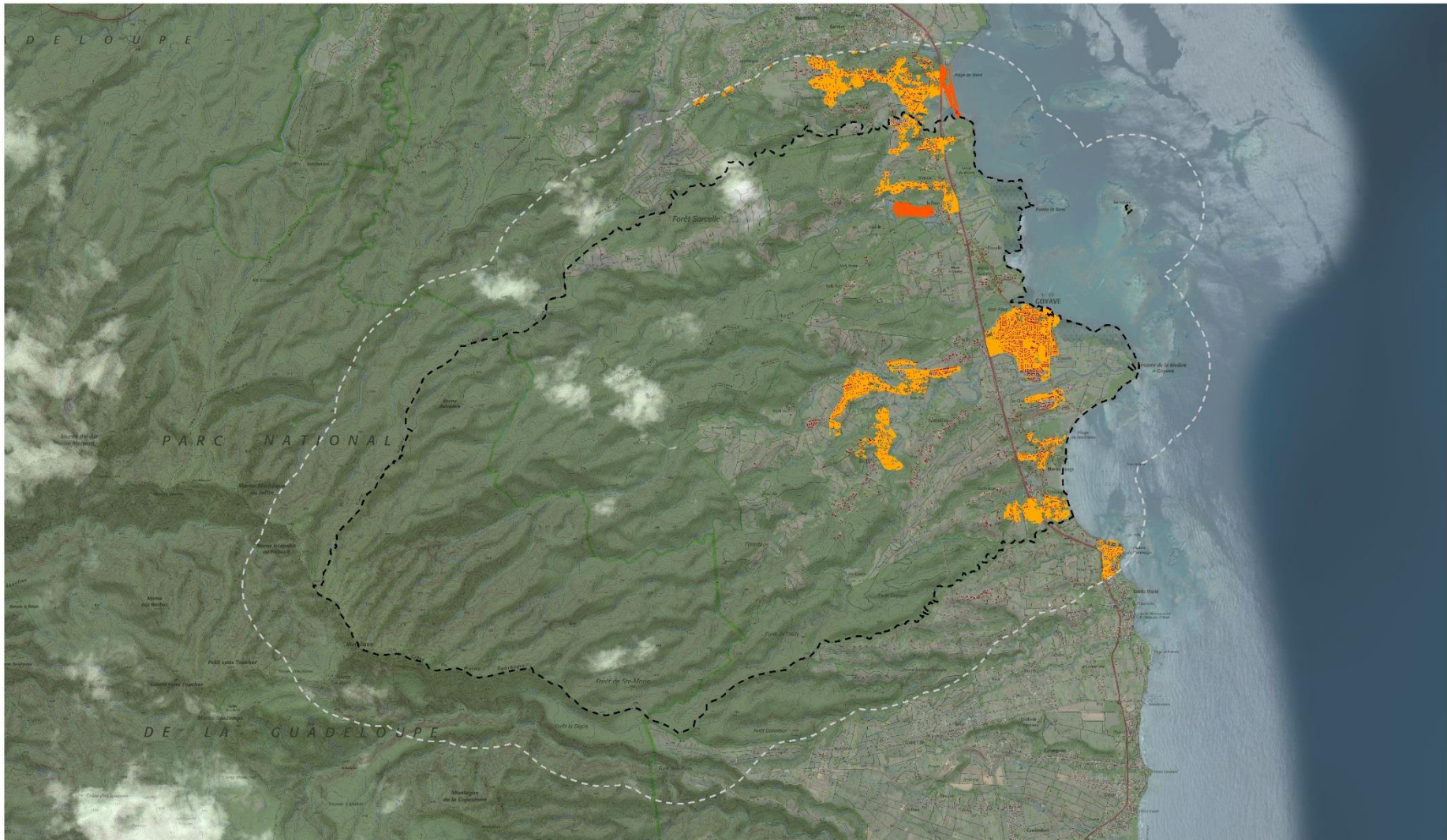
- Limites communales
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ©IGN - Paris 2014;  
 Données : ©IGN BD TOPO 2014  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 500 1 000 1 500 2 000 m





**Éléments fragmentants surfaciques:**

- Éléments de niveau I (bâtiment)
- Éléments de niveau II (tissu urbain continu, zone industrielle et portuaire, décharge, aéroport)
- Éléments de niveau III (tissu urbain discontinu, extraction matériaux)

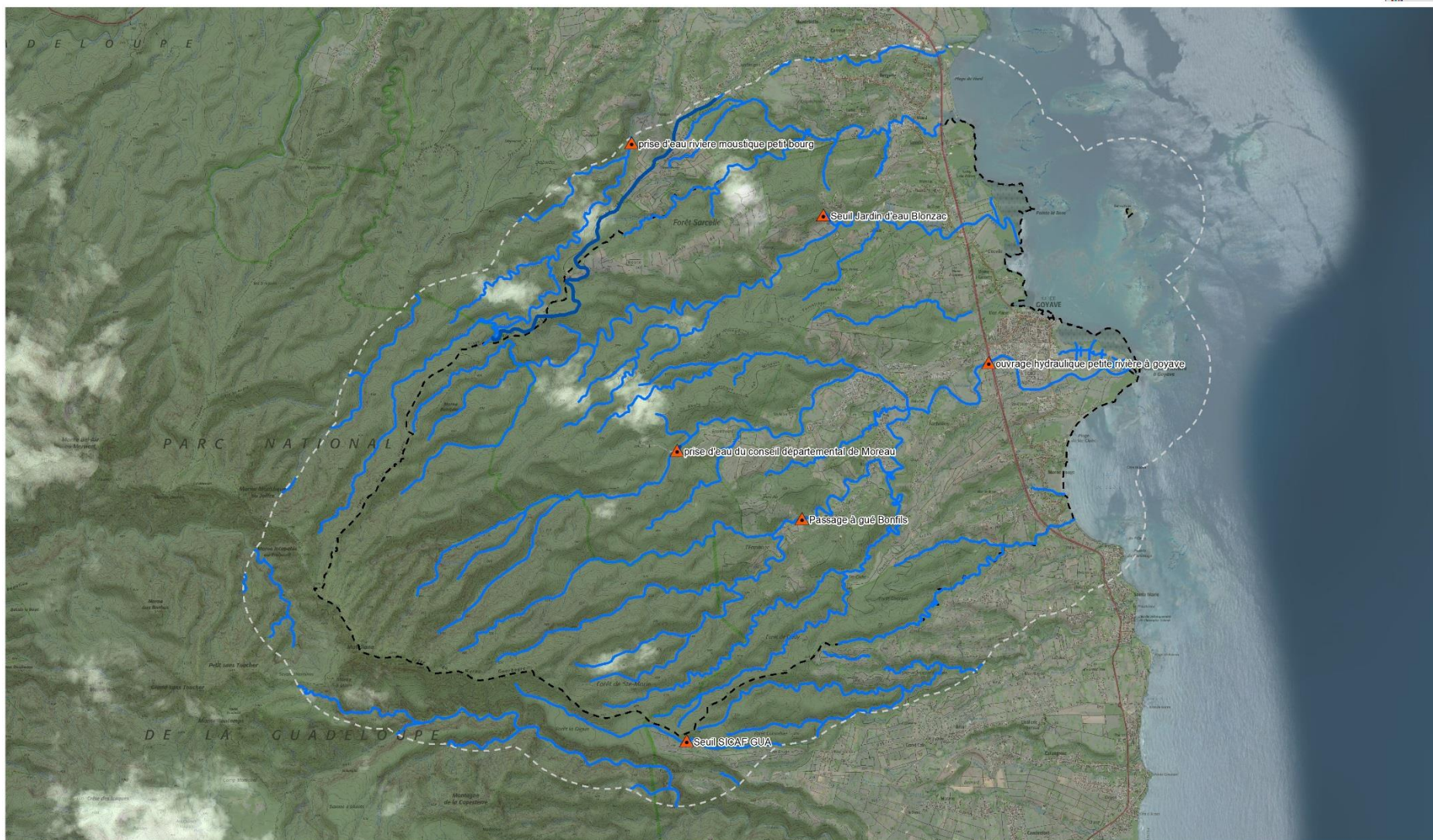
**Autre information :**

- Limites communales
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ; ©IGN - Paris 2014;  
 Données : ©IGN BD TOPO 2014  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.






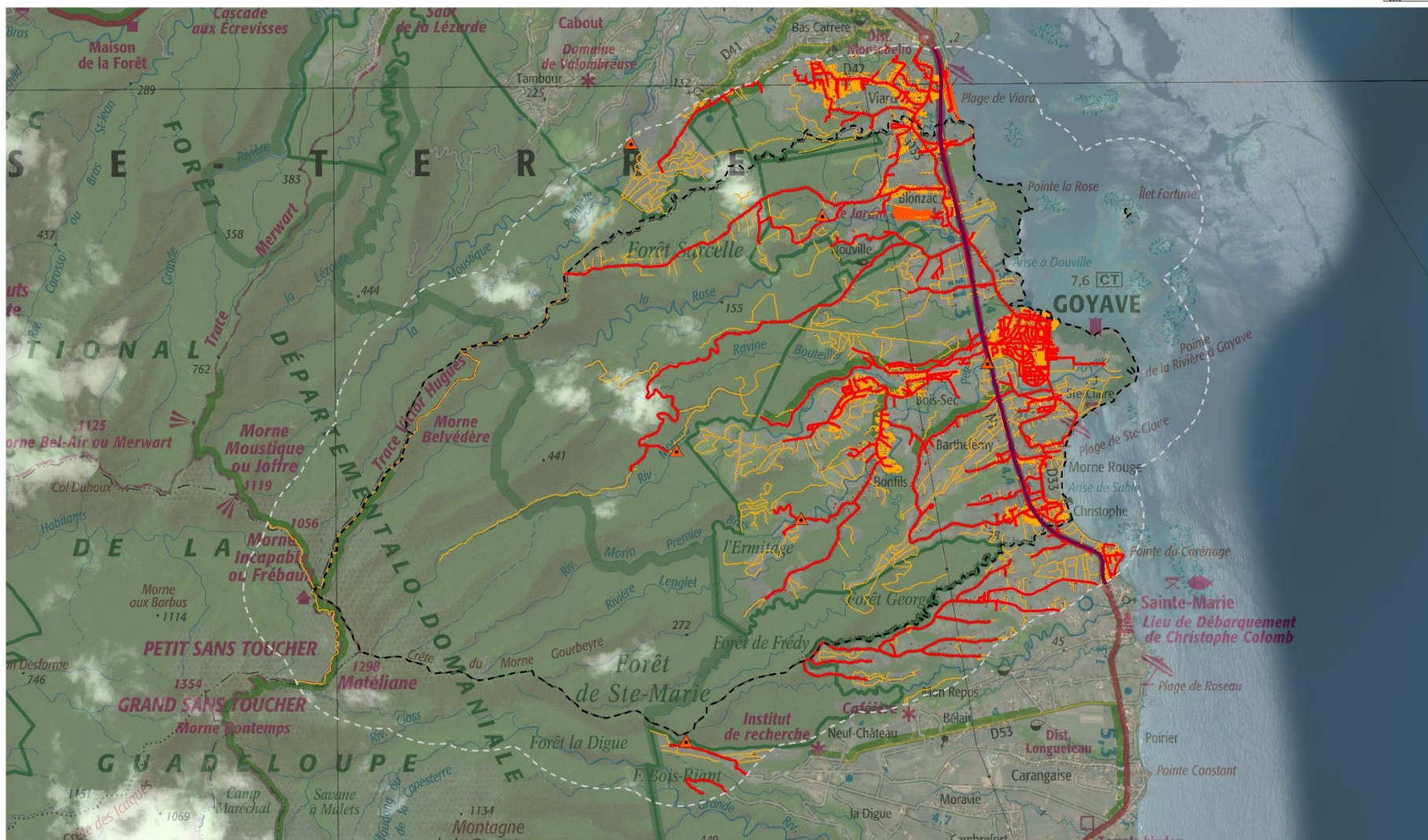
- Eléments fragmentants linéaires hydrographiques :**
- Eléments de niveau II (canaux)
  - Eléments de niveau IV (cours d'eau permanents)
- Eléments fragmentants ponctuels :**
- ▲ Obstacle à l'écoulement
- Autre information :**
- Limites communales
  - Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ©IGN - Paris 2014;  
 Données : ©IGN BD TOPO 2014  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 500 1 000 1 500 2 000 m





**Eléments fragmentants surfaciques :**

- Eléments de niveau I (bâtiment)
- Eléments de niveau II (tissu urbain continu, zone industrielle et portuaire, décharge, aéroport)
- Eléments de niveau III (tissu urbain discontinu, extraction matériaux)

**Eléments fragmentants linéaires routiers**

- Eléments de niveau II (route primaire)
- Eléments de niveau III (route secondaire)
- Eléments de niveau IV (Chemin & sentier)

**Eléments fragmentants ponctuels :**

- Obstacle à l'écoulement

**Autres informations :**

- Limites communales
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ; ©IGN - Paris 2014 ;  
Données : ©IGN BD TOPO 2014  
Réalisation : BIOTOPE, 2016.





- Intensité d'éclairage :**
- Très faible
  - Faible
  - Moyen
  - Fort
  - Très fort
  - Lampadaire et intensité
- Limites du projet :**
- Limite communale
  - Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI/online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010.  
 Données : BIGN BD TOPO 2014, ONCFS RTM6,2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.



### III.1.3 Analyse et caractérisation des milieux par sous-trames

Il s'agit ici d'identifier les grands types de milieux naturels et semi-naturels pour lesquels seront identifiés des zones nodales et corridors écologiques spécifiques.

Les sous-trames choisies et les différents milieux qui y sont associés sont présentés dans le tableau ci-après.

Typologies d'occupation du sol				
Catégorie générale	Types d'occupation du sol issus des différentes données cartographiques	Sous-trames		
		Milieux arborés	Zones humides et milieux aquatiques	Milieux ouverts
<b>Tissu urbain</b>	Bâtiment			
	Tissu urbain discontinu			
	Equipements sportifs et de loisirs			
Arbres et boisements	Bois, végétation arbustive	x		
	Boisement	x		
<b>Culture</b>	Autres culture			x
	Bananaïes	x		x
	Jachère			x
	Systèmes cultureux et parcellaires complexes			x
Eau stagnante	Mare		x	
	Plan d'eau		x	
Espèce envahissante exotique	Bambou	x	x	x
<b>Forêt ombrophile</b>	Forêt altimontaine	x		
	Forêt ombrophile	x		
<b>Forêt mésophile</b>	Forêt de fond de vallée	x	x	
	Forêt sempervirente saisonnière	x		
Forêt secondaire	Espaces sylvicoles divers	x		
	Forêt et végétation arbustive en mutation	x		
	Forêt des zones agricoles ou d'habitation	x		



## Typologies d'occupation du sol

Catégorie générale	Types d'occupation du sol issus des différentes données cartographiques	Sous-trames		
		Milieus arborés	Zones humides et milieux aquatiques	Milieus ouverts
Fourré	Bas fourré d'altitude	x		x
	Formation basse colonisatrice	x		
	Fourré d'altitude	x		x
	Landes et broussailles	x		
Friche	Friche à ligneux bas			x
Mangrove	Forêt marécageuse	x	x	
	Mangrove	x	x	
Marais	Marais			x
Mer et Océans	Mer et Océans			
<b>Plantation</b>	Peuplement à Mahogany	x		
Prairie	Prairies			x
	Prairie humide			x
	Prairie humide ou marais d'eau douce		x	x

Les parties suivantes décrivent les milieux et leur état de conservation dans l'aire d'étude élargie pour chaque sous-trame.

## Milieux arborés

Sous-trame des milieux arborés : surfaces par types d'occupation du sol				
Types d'occupation du sol	Surfaces concernées (en ha) dans l'aire d'étude élargie	Proportion de la sous-trame à l'échelle de l'aire d'étude élargie (%)	Surfaces concernées (en ha) à l'échelle de la commune	Proportion de la sous-trame à l'échelle de la commune (%)
<b>Occupations du sol appartenant strictement à la sous-trame</b>				
<b>Forêt ombrophile</b>	<b>4952</b>	<b>66</b>	<b>3311</b>	<b>65</b>
<b>Plantation</b>	<b>592</b>	<b>8</b>	<b>467</b>	<b>9</b>
<b>Forêt mésophile</b>	<b>365</b>	<b>4,9</b>	<b>307</b>	<b>6</b>
Arbre et boisement	316	4	211	4
Forêt secondaire	228	3	168	3,3
<b>Autres occupations du sol associées à la sous-trame des milieux arborés</b>				
<b>Culture</b>	<b>682</b>	<b>9,1</b>	<b>431</b>	<b>8,5</b>
Fourré	204	2,7	59	1,1
Mangrove	130	1,7	118	2,3
Espèce envahissante exotique	92	1,2	72	1,4

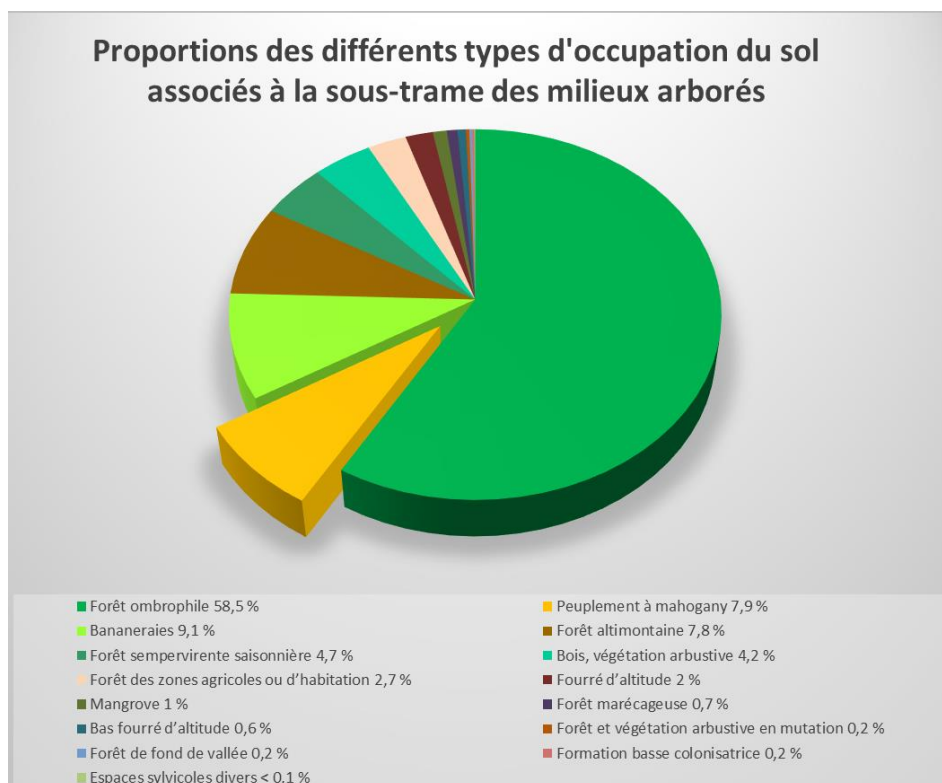
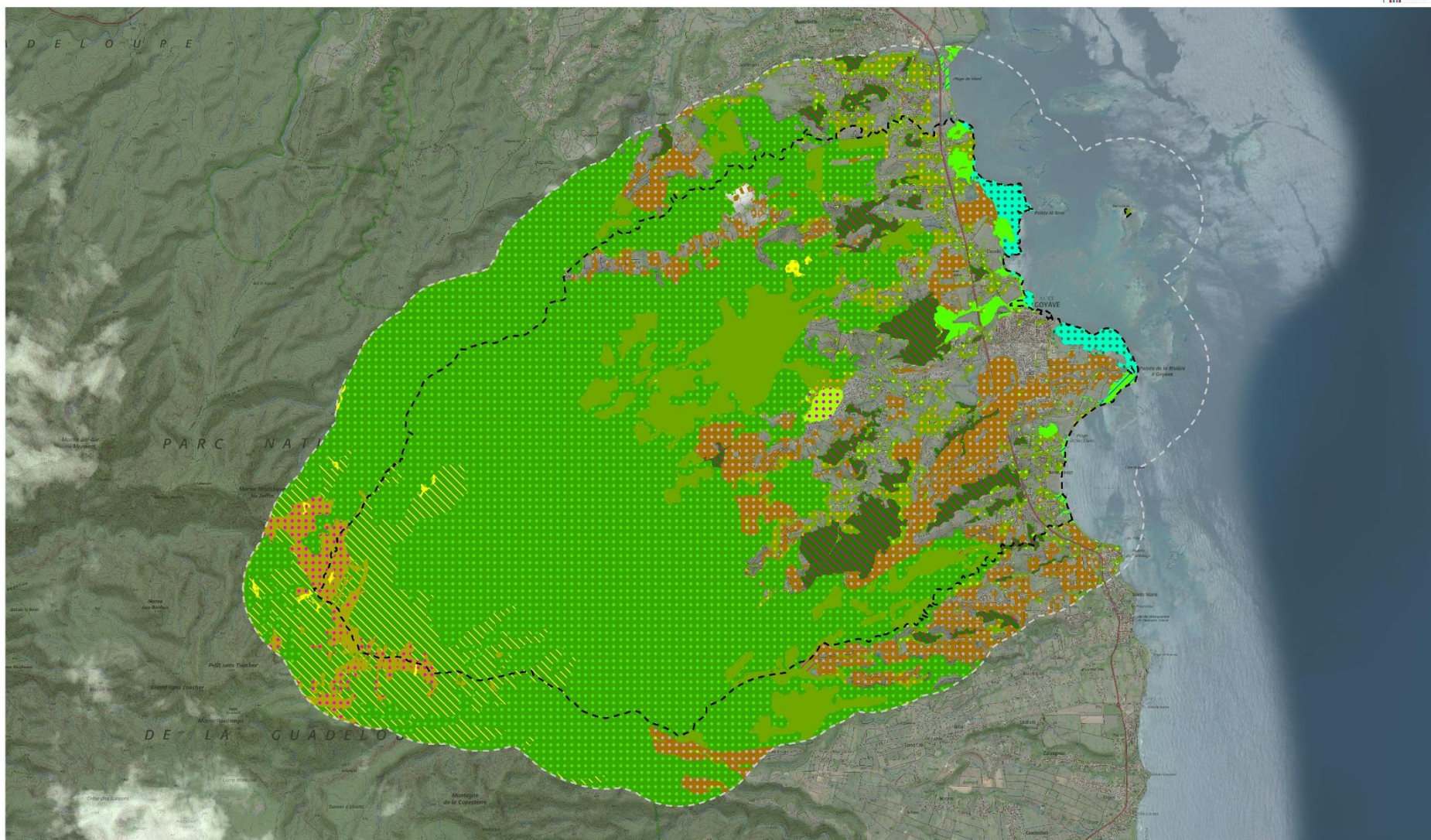






Figure 3 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des milieux arborés au sein de l'aire d'étude élargie.


La commune de Goyave est principalement recouverte par des habitats arborés qui composent la majeure partie des espaces naturels de la commune.






## Carte 7 : Sous-trame des milieux arborés








**Habitats de la sous-trame arborée :**

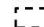

-  Mangrove
-  Formation basse colonisatrice
-  Bas fourré d'altitude
-  Fourré d'altitude

-  Forêt et végétation arbustive en mutation

-  Forêt marécageuse
-  Forêt de fond de vallée
-  Forêt altimontaine
-  Forêt ombrophile
-  Forêt sempervirente saisonnière

-  Peuplement à mahogany
-  Bois, végétation arbustive
-  Espaces sylvicoles divers
-  Forêt des zones agricoles ou d'habitation
-  Bananeraies

**Autre information :**

-  Limites communales
-  Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ; ©IGN - Paris 2014 ;  
Données : ©IGN BD TOPO 2014  
Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 500 1 000 1 500 2 000 m



## ❖ Répartition des milieux arborés

La grande majorité des espaces boisés constitués par **la forêt ombrophile** sont situés sur les hauteurs, au-dessus de 200 m d'altitude, et sur les crêtes **dont une majeure partie est incluse dans la zone cœur du PNG.**

Au sein de cette sous-trame se trouve aussi, de manière non négligeable, **les plantations de mahogany**, qui sont elles aussi situées dans les hauteurs mais à un étage inférieur, 100 à 300 m d'altitude, correspondant à l'étage de la forêt mésophile.

**La forêt mésophile**, quant à elle, couvre souvent des surfaces **plus réduites et isolées au sein d'espaces plus ou moins anthropisés** (forêt secondaire, arbres et boisement, espace cultivé et zone urbaine). On la retrouve sur les hauteurs de Sainte-Claire et, de manière plus morcelée, dans le secteur de Bonfils, ainsi qu'à proximité du littoral au-dessus de Fort'Ile, du Morne à Gomme, du secteur de la Rose, de Bergette et de la Crapaudière, ainsi qu'au niveau de certaines ravines pour les forêts de fond de vallées.

**Les forêts secondaires**, ainsi que les arbres et boisements, **sont liés aux zones cultivées et aux zones urbanisées** et sont donc principalement situées sur le littoral ainsi que dans les vallées les plus anthropisées, au niveau de la Petite-Rivière-à-Goyaves et de la Rose.

De manière secondaire, car il s'agit d'un milieu plus arbustif qu'arboré **les fourrés d'altitude**, situés au-dessus de 800 m d'altitude, ont des surfaces réduites. Ils sont constitués par des massifs très denses de petits arbres en raison des vents forts permanents à cette altitude.

Sur le littoral se développe, là aussi sur des surfaces réduites, une zone de **mangrove** qui s'étend entre la pointe de la Rivière-à-Goyaves et la pointe la Rose, interrompue par le bourg de Goyave et la zone urbaine de Douville. Une partie de l'espace situé de part et d'autre de la nationale au niveau de la **ravine Ferré** est constituée par de la **forêt marécageuse**. Les habitats proches sont principalement cultivés ou urbanisés.

**Les bananeraies** ont été incluses dans la sous-trame arborée et sont réparties un peu partout sur la commune à proximité des principales habitations et dans certains secteurs localisés tels que la vallée de la rivière du Fort, au-dessus de la pointe Carénage, le long de la route forestière de Sarcelle et au niveau de Choisy.

Enfin, au sein de la forêt hygrophile, mésophile et dans les zones arbustives secondaires proches des habitations ou des terrains cultivés se développent des populations de **bambous, espèce exotique envahissante**, plus ou moins denses et réparties par petits patches. **Globalement le taux de couverture est faible, mais par endroit il peut dépasser les 25 %** comme au niveau de la rivière Moustique au sein de la forêt hygrophile et de la forêt secondaire du bourg de Sarcelle.

## ❖ Etat de conservation

Représentant plus de **70 % de l'aire d'étude, zone tampon comprise, les milieux arborés** présentent des faciès différents avec d'un côté la forêt ombrophile et les

plantations de mahogany, qui constituent des grandes surfaces homogènes, et de l'autre des milieux plus **épars**, de taille plus réduite et parfois artificialisés (bois et végétation arbustive, forêt des zones agricoles ou d'habitation). L'ensemble de la forêt ombrophile et des patches de forêts mésophiles dérivent véritablement de boisements anciens et présentent actuellement un sous-bois diversifié typique des formations boisées climaciques. Cependant, la forêt mésophile, plus accessible et à proximité d'espaces urbanisés ou cultivés, est soumise à de fortes pressions anthropiques qui ont tendance à perturber sa fonctionnalité (en particulier au nord de la commune et dans la zone tampon où les surfaces sont réduites et morcelées). Par ailleurs, une majeure partie de la forêt ombrophile est protégée en zone cœur du PNG et incluse dans la forêt départementalo-domaniale gérée par l'ONF, contrairement aux forêts mésophiles qui n'ont aucun statut réglementaire.

Les mangroves et la forêt marécageuse résiduelle de la ravine Ferré subissent de fortes pressions anthropiques en particulier dans leur partie amont. En effet, une partie de leurs périmètres est contigüe à des zones artificialisées, comme des cultures et des zones urbanisées. A Goyave, d'importantes cultures de madères se développent à proximité ou viennent les remplacer. Plus globalement, l'agriculture, l'élevage, l'urbanisation, ports de pêche ou décharges réduisent peu à peu ces peuplements quasi monospécifiques. Cependant, une partie de ces zones humides est protégée par le Conservatoire du littoral : les prairies et mangroves de Pointe la Rose lui ont été affectées. Il protège également la majeure partie de la bande des cinquante pas géométriques de Petit-Bourg à Goyave. Au sud de l'unité littorale, c'est l'Office national des forêts qui gère l'essentiel des cinquante pas géométriques, classés en forêt domaniale du littoral.

Concernant les autres milieux arborés, ils sont pour la plupart issus de plantations plus ou moins récentes ou d'anciennes forêts naturelles dégradées, ils contiennent souvent des essences exotiques et une flore rudérale, héliophile banale et peu diversifiée.

Les milieux arborés à proximité du littoral sont souvent enclavés dans un tissu urbain plus ou moins dense, et surtout dans des zones de culture qui occupent des surfaces importantes sur cette partie du territoire. Présentant certes, une diversité beaucoup plus faible que les peuplements naturels, ils favorisent néanmoins le déplacement de la faune, oiseaux et chiroptères principalement, ainsi que la dynamique de la flore.

Les bananeraies et leurs lisières forestières sont, par ailleurs, des milieux très attractifs pour plusieurs espèces de chauves-souris. Particulièrement pour l'espèce nectarivore, le Monophylle des Petites-Antilles. Le Fer de lance commun (frugivore et à l'occasion nectarivore) et le Brachyphylle des Antilles (omnivore) y sont également communs (Karubats 2015). D'autres espèces insectivores sont attirées, comme le Myotis de Dominique et la rarissime Sérotine de la Guadeloupe. Cependant, ces espèces sont sensibles aux épandages de pesticides qui peuvent être néfastes pour la dynamique de ces espèces, et en particulier pour la Sérotine de la Guadeloupe (Karubats 2015).

Plus de 80 % des espaces naturels associés à la sous-trame des milieux boisés sont véritablement des boisements à part entière. Une petite partie des autres milieux de cette sous-trame sont des espaces partiellement boisés en mosaïque avec d'autres milieux semi-naturels et tout particulièrement dans les secteurs cultivés et urbanisés du littoral.

Les principaux réservoirs de biodiversité mettent en lumière des espaces au fort potentiel d'accueil et dont la biodiversité actuelle témoigne de l'intérêt patrimonial des milieux

boisés : on trouve sur les hauteurs l'ensemble de la forêt ombrophile, un peu plus bas, la forêt mésophile, et au niveau du littoral, les mangroves et les forêts marécageuses.

Les espaces naturels artificialisés comme les bananeraies et leurs lisières forestières ne constituent pas de réservoir de biodiversité à proprement parler, mais forment des corridors écologiques.

En considérant, la composition, la répartition et la connectivité apparente des milieux de la sous-trame arborée, **l'état de conservation des milieux de cette sous-trame, relativement au contexte réglementaire, périurbain et agricole de l'aire d'étude élargie, est très bon sur les hauteurs et moyen à faible au niveau du littoral.**

## Milieux ouverts

Sous-trame des milieux ouverts : surfaces par types d'occupation du sol				
Types d'occupation du sol	Surfaces concernées (en ha) dans l'aire d'étude élargie	Proportion de la sous-trame à l'échelle de l'aire d'étude élargie (%)	Surfaces concernées (en ha) à l'échelle de la commune	Proportion de la sous-trame à l'échelle de la commune (%)
<b>Occupations du sol appartenant strictement à la sous-trame</b>				
<b>Culture</b>	<b>1547</b>	<b>73,5</b>	<b>1040</b>	<b>74,5</b>
<b>Prairie</b>	<b>147</b>	<b>7</b>	<b>124</b>	<b>9</b>
Friche	7,3	0,3	3,2	0,2
<b>Autres occupations du sol associées à la sous-trame des milieux ouverts</b>				
<b>Fourré</b>	<b>191</b>	<b>9</b>	<b>52,6</b>	<b>3,8</b>
<b>Tissu urbain discontinu</b>	<b>234,7</b>	<b>11</b>	<b>170</b>	<b>12,3</b>
Marais	2,9	0,1	2,9	0,2

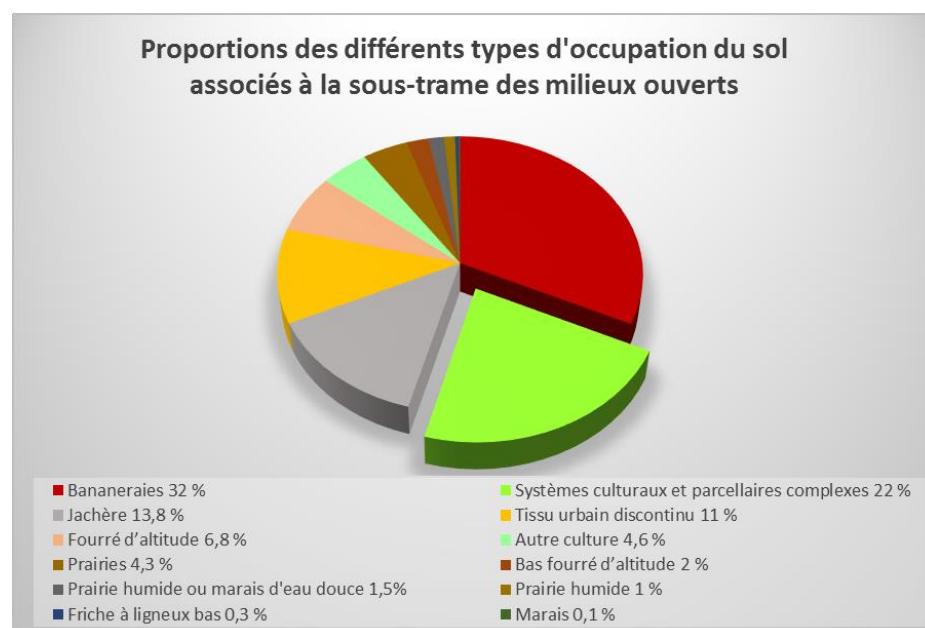
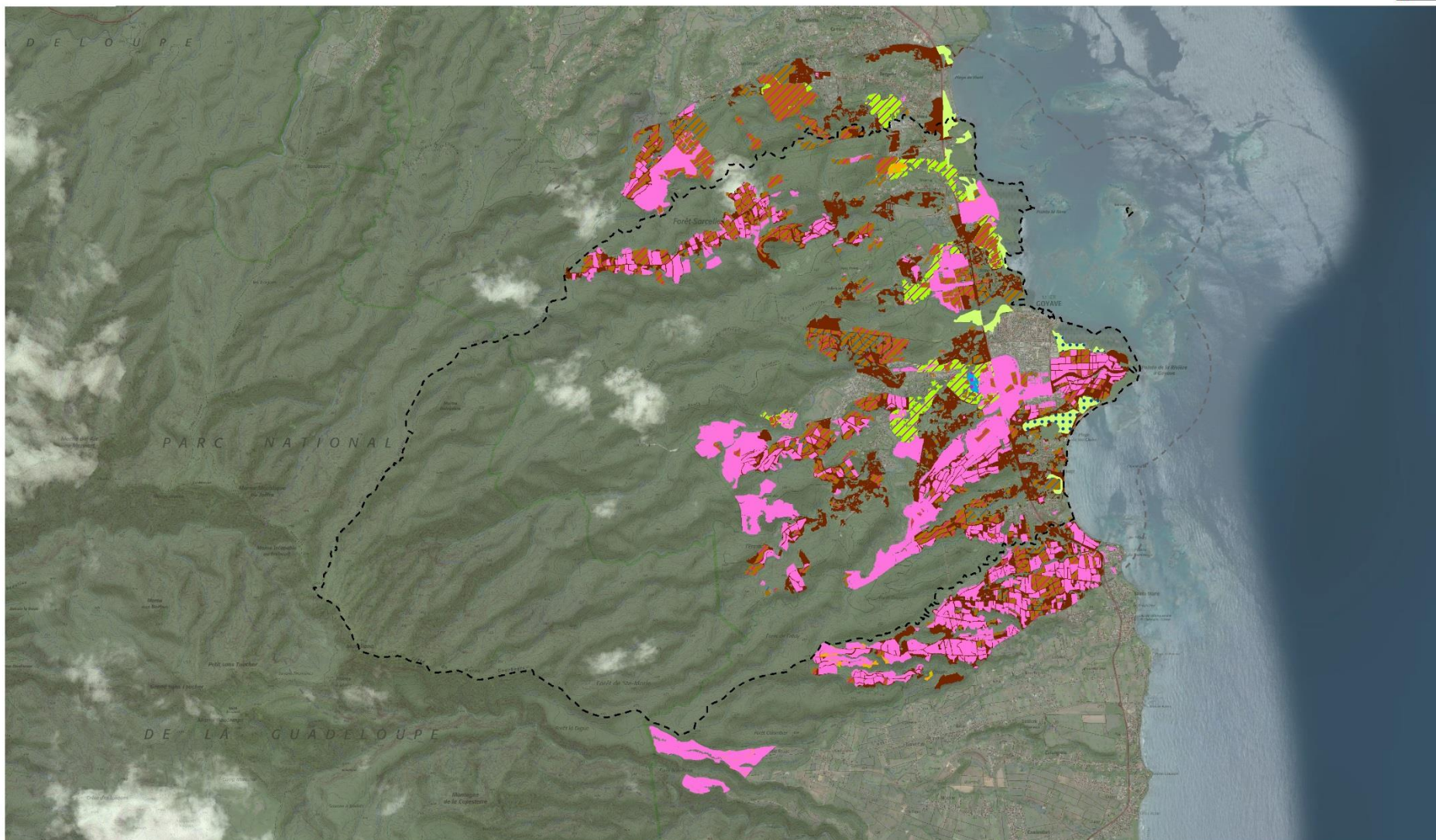


Figure 4 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des milieux ouverts au sein de l'aire d'étude élargie.

## Carte 8 : Sous-trame des milieux ouverts



<b>Habitats de la sous-trame ouvert :</b>		Prairie humide	Jachère	<b>Autres informations :</b>	
Marais	Prairies	Systèmes culturels et parcellaires complexes	Limites communales	Zone tampon de 1km	
Friche à ligneux bas	Autre culture	Bananeraies			
Prairie humide ou marais d'eau douce					

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online - Scan 25 ©IGN - Paris 2014;  
 Données : SIGM BD TOPO 2014  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 1 2 km

## ❖ Répartition des milieux ouverts

Hormis les cultures, qui représentent les deux tiers des espaces ouverts, cette sous-trame est constituée de 148 hectares de prairies (humides ou marais d'eau douce) essentiellement situées sur le littoral en arrière des mangroves pour les marais d'eau douce et les prairies humides et plus en retrait pour les prairies.

Les friches, milieux naturels fortement dégradés, ne représentent qu'une toute petite surface et sont associées aux zones cultivées.

**Les marais** (qui ne sont pas strictement des milieux ouverts) représentent eux aussi une surface négligeable puisqu'ils ne sont présents qu'au niveau **de Fond Royal sur la Petite-Rivière-à-Goyaves**.

Enfin, en altitude au-delà de 850 m se développent sur les crêtes et les fortes pentes les **fourrés d'altitude**. Ces massifs végétaux demeurent bas en raison des vents forts permanents et sont soumis, par la nature des sols, à des risques de glissement de terrain importants. Situés le long et en aval du chemin de crête **entre le Pic Matéliane et le Morne Frébault**, ces habitats font partie de l'étage ombrophile et sont intégralement protégés par la zone cœur du PNG. Ils représentent une surface assez faible à l'échelle de la commune, et sont surtout présents dans la zone tampon.

**Au sein des cultures**, on peut distinguer quatre types d'occupation du sol : les bananeraies, les systèmes culturaux et parcellaires complexes, les autres cultures (cannes, ananas) et les jachères. A chacun de ces types d'occupation du sol correspond une biodiversité et un degré d'artificialisation différent. D'un côté **les jachères et les systèmes culturaux et parcellaires complexes** présentent une biodiversité non négligeable, même s'ils sont souvent composés d'espèces non locales et rudérales, mais qui jouent un rôle important concernant l'avifaune, les insectes et la flore des milieux ouverts. Ces habitats se situent principalement sur le littoral à proximité des prairies humides et des prairies, et une fraction se trouve de part et d'autre de la route forestière de Sarcelle. **Ces milieux naturels jouent un rôle important en termes de corridor écologique entre les milieux ouverts**. D'un autre côté, les **bananeraies et les autres cultures**, qui sont souvent des cultures intensives, présentent une **diversité beaucoup plus faible** mais elles ont un rôle fonctionnel significatif en ce qui concerne les oiseaux et les chauves-souris principalement. Ces systèmes culturaux sont situés plus haut dans les principales vallées et le long de la route forestière de Sarcelle.

## ❖ Etat de conservation

Représentant respectivement **17 % de l'aire d'étude élargie et 19 % à l'échelle de la commune**, les milieux ouverts sont **principalement des cultures (Figure 4)**.

Les prairies toutes catégories confondues sont essentiellement distribuées de façon plus ou moins continue, en retrait des zones humides naturelles (mangroves, marais et forêts marécageuses) et souvent à proximité d'un tissu urbain discontinu. A ces espaces sont souvent associés une agriculture vivrière et un élevage extensif (correspondant aux systèmes culturaux et parcellaires complexes) qui forment un frein au mitage urbain, particulièrement aux abords de la RN1, et à la disparition de ces espaces semi-naturels.



Le potentiel d'accueil et la richesse spécifique observés sur ces milieux témoignent d'un niveau de patrimonialité plus important, tandis que la majorité des milieux ouverts de l'aire d'étude correspondent à des systèmes cultureux plus moins intensifs, parfois entrecoupés d'un tissu urbain discontinu qui favorise sa fragmentation. Malgré cela, une proportion importante de ces systèmes cultureux correspond à des jachères et à des systèmes parcellaires complexes qui participent à la fois au caractère d'authenticité des paysages et jouent un rôle fonctionnel important pour la biodiversité des milieux ouverts.

A noter que, pour ce qui concerne les espaces cultivés en Guadeloupe et en particulier **les bananeraies, le mode de culture a entraîné une pollution plus ou moins importante** des sols par **la chlordécone** : un pesticide largement utilisé jusque dans les années 2000. Selon une étude réalisée par la DAAF en 2005, classant les terres en fonction de la probabilité de contenir de la chlordécone, **plus des deux-tiers des parcelles culturelles sont potentiellement polluées. Quatre zones de risques de pollution des sols ayant été définies**, on trouve respectivement 55 % des terres où le risque est très élevé (classe 1), 35 % où le risque est élevé (classe 2), 0,1 % où le risque est faible (classe 3) et plus de 8 % où le risque est nul ou négligeable. Ceci implique une gestion adaptée de ces surfaces, notamment pour les parcelles culturelles présentes le long de la route forestière de Sarcelle et à proximité des zones humides et des rivières du littoral.

Les pratiques agricoles traditionnelles en œuvre ainsi que la faible fragmentation de certains espaces et la connectivité avec d'autres milieux naturels sont garants du maintien de réservoirs de biodiversité tels que ceux identifiés :

- L'ensemble des prairies de la bande littorale, le marais de Fond Royal sur la Petite-Rivière-à-Goyaves ;
- Dans la zone tampon : les milieux ouverts en altitude correspondant aux fourrés d'altitude.

Bien que la typicité de la sous-trame des milieux ouverts soit faible (22 % des espaces naturels sont typiquement des milieux ouverts), plus de **70 % des espaces naturels de la sous-trame ont un potentiel d'accueil moyen à fort** pour les espèces.

En considérant la composition, la répartition et la connectivité apparente des milieux de la sous-trame des milieux ouverts, l'état de conservation de la sous-trame, relativement au contexte urbain et périurbain de l'aire d'étude élargie, est moyen à faible.

## Zones humides et milieux aquatiques

Sous-trame des zones humides et milieux aquatiques : surfaces par types d'occupation du sol				
Types d'occupation du sol	Surfaces concernées (en ha) dans l'aire d'étude élargie	Proportion de la sous-trame à l'échelle de l'aire d'étude élargie (%)	Surfaces concernées (en ha) à l'échelle de la commune	Proportion de la sous-trame à l'échelle de la commune (%)
<b>Occupations du sol typiques à la sous-trame</b>				
<b>Mangrove</b>	<b>74,5</b>	<b>35,2</b>	<b>65,2</b>	<b>35,2</b>
<b>Forêt marécageuse</b>	<b>56</b>	<b>26,7</b>	<b>52</b>	<b>27,7</b>
<b>Prairie humide</b>	<b>54</b>	<b>25,7</b>	<b>48,3</b>	<b>24,7</b>
Eau stagnante	9	4,3	9	4,8
Eau courante	173 <sup>(*)</sup>	1	173 <sup>(*)</sup>	1
Marais	2,9	1,4	2,9	1,6
<b>Autres occupations du sol associées à la sous-trame des zones humides et milieux aquatiques</b>				
Forêt de fond de vallée	14	6,7	11	5,9

<sup>(\*)</sup>en km linéaire

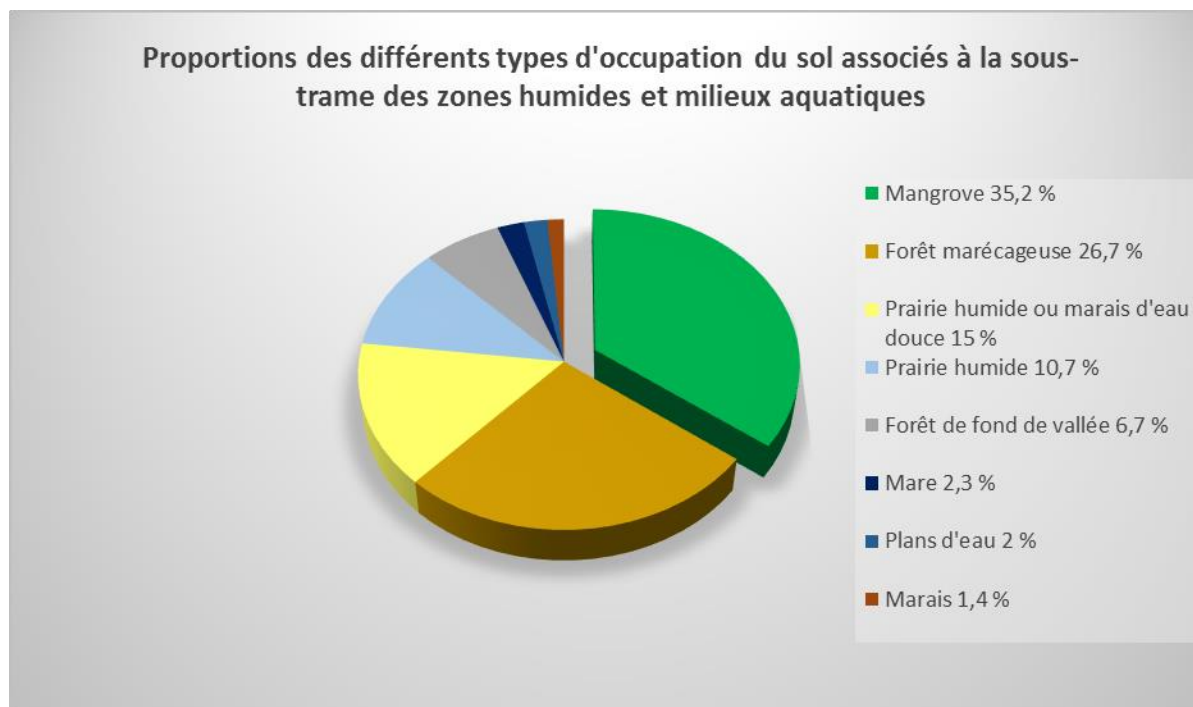
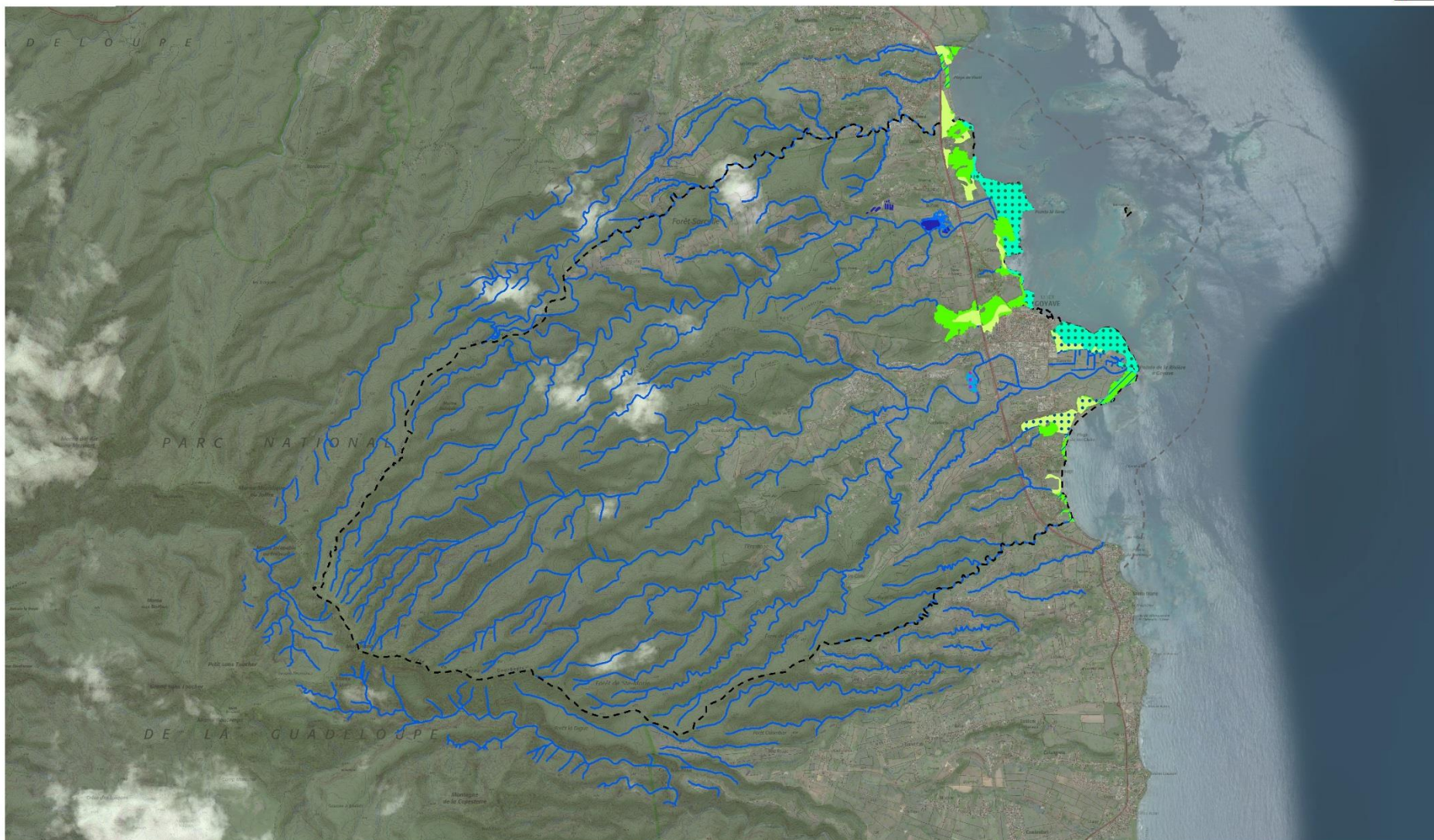


Figure 5 : Proportions des différents types d'occupation du sol associés à la sous-trame des zones humides et milieux aquatiques au sein de l'aire d'étude élargie.

## Carte 9 : Sous-trame des zones humides et milieux aquatiques



**Habitats de la sous-trame zones humides et aquatiques :**

- Plans d'eau
- Mare

- Marais
- Forêt de fond de vallée
- Mangrove
- Prairie humide ou marais d'eau douce
- Forêt marécageuse
- Prairie humide
- Cours d'eau

**Autres informations :**

- Limites communales
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25. ©IGN - Paris 2014.  
 Données : SIGM BIO, TOP20 2014.  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

0 1 2 km



## ❖ Répartition des zones humides et milieux aquatiques

Le réseau hydrographique est particulièrement dense et ramifié (173 km linéaires dont 6 km artificialisés). Il est composé de quatre rivières majeures, la Petite-Rivière-à-Goyaves (15 km), la rivière la Rose (15 km), la rivière Sarcelle (8 km) et la rivière Moreau (10 km) ainsi que de nombreux affluents. La plupart de ces affluents sont des ravines, souvent encaissées avec des berges étroites marquées par de fortes pentes. La quasi-totalité des cours d'eau du territoire est issue du massif volcanique en amont, la Soufrière.

Les zones humides et les milieux aquatiques sont principalement représentés par les forêts marécageuses et les mangroves du littoral de **la pointe la Rose et de la Pointe de la Rivière-à-Goyaves (50 % de la sous-trame)**, ainsi que par les prairies humides en arrière de celles-ci (26 % de la sous-trame). Plus ponctuellement se trouvent des forêts de fond de vallée (6,5 % de la sous-trame) **à l'embouchure de la rivière la Moustique (Petit-Bourg) et de la Petite-Rivière-à-Goyaves**. Enfin, une toute petite zone **de marais naturel persiste à Fond Royal sur la Petite-Rivière-à-Goyaves. Au niveau du Jardin d'eau de la Rose, d'importants bassins et mares artificiels** sont présents (4,2 % de la sous-trame).

## ❖ Etat de conservation

Ne représentant que 3,3 % de l'aire d'étude, les zones humides et les milieux aquatiques sont concentrés sur le littoral autour de l'embouchure des deux principales rivières de la commune et morcelés par les cultures et, dans une moindre mesure, par le tissu urbain et périurbain. Cependant, ils forment le long de la côte des espaces quasiment contigus en dehors du bourg de Goyave. La continuité côtière entre ces différents milieux humides contraste avec leurs faibles étendues dans les plaines alluvionnaires. Sauf au niveau de la ravine Ferré où persiste la forêt marécageuse et des prairies humides.

Hormis les forêts de fonds de vallée qui appartiennent à la sous-trame des milieux boisés, l'ensemble des habitats de la sous-trame est **typique des milieux humides et aquatiques**. On notera par ailleurs que la surface d'eau stagnante correspond à des mares et plans d'eau artificiels situés au jardin d'eau de Blonzac et sur l'ancienne habitation de la Rose.

**Le potentiel d'accueil écologique de ces zones humides est fort pour les espèces de la sous-trame**. En effet, la Pointe de la Rivière et la Pointe la Rose présentent des intérêts écologiques considérables et, pour cette dernière, un écosystème rare et important pour l'avifaune migratrice. Une majorité de ces espaces fait partie du Domaine Public Lacustre et du Domaine Public Maritime (DPL/DPM) dont l'ensemble des forêts appartiennent à la Forêt domaniale du Littoral (FDL) gérée par l'ONF. Les espaces naturels (hors DPL/DPM et FDL) ont été transférés au Conservatoire du Littoral (CdL) dont la gestion est assurée par l'ONF. Ces espaces sont séparés en 3 cantons :

- Le canton de Pointe la Rose au nord du bourg de Goyave. Il est bordé de mangroves, forêts marécageuses et cultures.
- Le canton de Ravine Ferré, massif allongé vers les terres. Il est bordé par des cultures, des formations naturelles, des prairies humides, des marais d'eau douce,

le bourg de Morne à Gomme au nord et la ville de Goyave au sud. La nationale 1 et la départementale 33 traversent ce canton.

- Le canton de Ravine Castagnette, massif allongé à l'intérieur des terres, au sud de la commune. Il est bordé par des cultures, des formations naturelles, des prairies humides, des marais d'eau douce, le bourg de Morne Rouge au nord et le bourg de Christophe au sud. La départementale 33 traverse ce canton.

Le canton de Pointe la Rose bénéficie d'une protection évidente pour son intégrité. Tandis que les deux autres cantons sont d'avantage menacés par l'urbanisation. Ces deux espaces sont soumis à l'empiétement :

- sur le canton de Ravine Ferré, 0,3 % de la surface est urbanisé et 28 % du périmètre est bordé de zones urbanisées ou en habitat diffus ;
- sur le canton de Ravine Castagnette, 3,9 % de la surface est urbanisé et 21 % du périmètre est bordé de zones urbanisées ou en habitat diffus.

Par ailleurs, sur les cantons de Ravine Ferré et de Ravine Castagnette, on observe une surface importante de cultures et jardins créoles.

En ce qui concerne les cours d'eau, sont **classés en liste 1**, au titre du 1<sup>o</sup> du titre I de l'article L214-17 du code de l'Environnement, **la Petite-Rivière-à-Goyaves** et son affluent la rivière Moreau, ainsi que la **rivière Briqueterie** en limite de commune. Le classement de la liste 1 intègre toute la longueur du cours d'eau, du drain principal de sa source à son embouchure en mer. **Ces rivières forment donc des réservoirs de biodiversité.**

Le cours d'eau classé en liste 2, au titre du 2<sup>o</sup> du titre I de l'article L214-17 du code de l'Environnement, est la Petite-Rivière-à-Goyaves, de son embouchure en mer à la confluence avec la rivière Moreau sur une section d'une longueur de 4,6 km.

Pour ce qui est de la qualité des masses d'eau, la révision du SDAGE 2013 identifie quatre masses d'eau principales sur la commune de Goyave : la rivière la Rose amont (jardin d'eau), la rivière la Rose aval, la rivière Moreau et la Petite-Rivière-à-Goyaves aval. Si la rivière la Rose présente globalement des bilans écologiques et chimiques de bonne qualité, la Rivière Moreau et surtout la Petite-Rivière-à-Goyaves au niveau de son embouchure présentent des bilans plus mauvais. Cependant sur la période 2009-2013 l'état écologique des rivières Moreau et Petite-Rivière-à-Goyaves s'est amélioré. Différentes pressions, faible ou modérée, ont été identifiées par le SDAGE comme le phosphore agricole, les pesticides, les altérations hydromorphologique (ouvrages en cours d'eau pouvant impacter la continuité écologique) ou encore le tourisme. En effet, les bassins des rivières de la commune de Goyave sont gravement affectés par la pollution à la chlordécone : rivières Sarcelle, la Rose, Petite Goyave, Castagnette, et comportent d'importantes surfaces polluées, de la forêt jusqu'à l'embouchure. **Ces bassins sont la source potentielle de contamination la plus importante du Petit Cul-de-Sac Marin (Cabidoche 2011).** Par ailleurs, quelques sols d'arrière-mangrove à Goyave, n'ayant jamais reçu de chlordécone, sont pollués par les émergences diffuses de nappe (Cabidoche 2011). **Toutefois, l'état biologique des masses d'eau du territoire est jugé comme étant très bon pour la station située au jardin d'eau et bon pour les stations situées sur la rivière Moreau en amont.**

Enfin, la construction du barrage de Moreau pourra avoir des répercussions sur le fonctionnement naturel de la rivière Moreau (débit...) et pourrait impliquer un risque de crue lié à la rupture potentielle de cette structure.

En considérant la composition, la répartition et la connectivité apparente des milieux de la sous-trame des milieux humides et aquatiques, **l'état de conservation de la sous-trame, relativement au contexte urbain et périurbain de l'aire d'étude élargie, est moyen à faible.**

## III.2 Espèces cibles et espèces exotiques potentiellement envahissantes

---

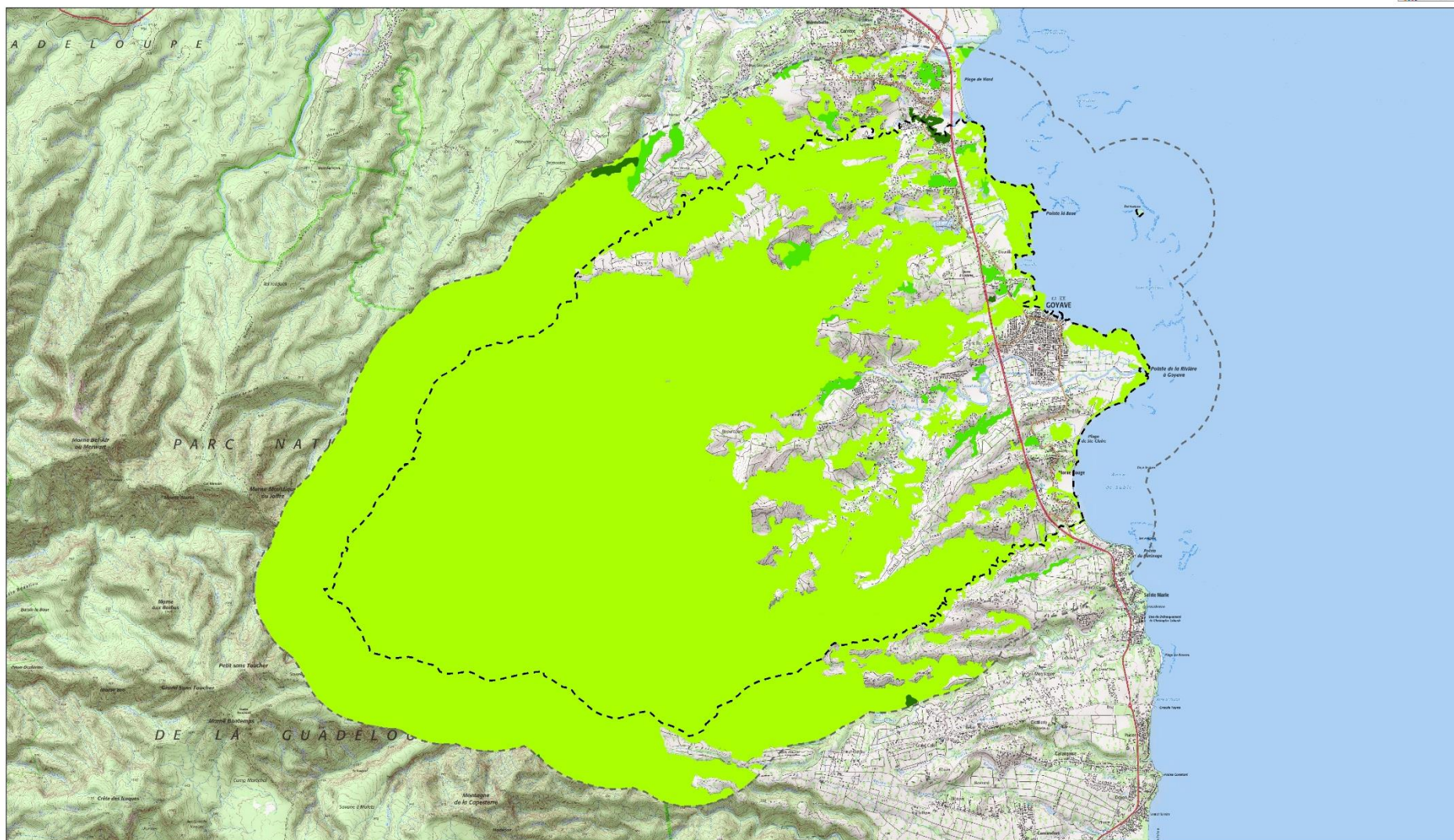
Pour les espèces cibles, seul le Pic de Guadeloupe a été pris en compte dans l'analyse des corridors écologiques car c'est une espèce patrimoniale relativement sensible à la fragmentation et à la dégradation des milieux naturels avec de nombreuses données géoréférencées disponibles sur la commune.

En ce qui concerne les espèces exotiques envahissantes nous avons pris en compte le bambou, qui est potentiellement présent dans tous les milieux naturels, hors zones humides, dont on dispose des indices de surface (cf. Diagnostic forestier de la Guadeloupe). Par ailleurs, la présence d'espèces aquatiques envahissantes, d'après l'étude de Maddi 2010, a aussi été prise en compte.

Il est important à ce stade de signaler que ces espèces exotiques envahissantes, et particulièrement ces dernières, se diffusent très rapidement et que leur dispersion peut être aggravée par les aménagements et la restauration des corridors écologiques.

En outre, l'ensemble des données géoréférencées disponibles concernant la faune et la flore patrimoniales sont intégrées à l'analyse.

### **Carte 10 : Taux de couverture bambou**



**Pourcentage de recouvrement**

- Couvert de bambou nul à quasi nul
- Couvert de bambou inférieur à 25 %
- Couvert de bambou supérieur à 25 %

**Limites du projet :**

- Limite communale
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ©IGN - Paris 2014;  
 Données : OIGN BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.



## III.3 Identification des composantes du réseau écologique

---

### III.3.1 Identification des réservoirs de biodiversité

Après une analyse multicritères des espaces naturels de chaque sous-trame, nous leur avons attribué un indice de naturalité allant de 1 à 10. Cet indice prend en compte les espèces typiques de chaque sous-trame. L'indice le plus faible indiquant une faible capacité d'accueil de l'habitat pour les espèces types de la sous-trame concernée. A titre d'exemple, les bananeraies qui ne sont pas des milieux ouverts à proprement parler, mais qui y sont associées, ont un indice très faible égal à 1, alors que les systèmes cultureux complexes et les prairies sont très favorables aux espèces typiques des milieux ouverts et présentent un indice maximal de 10 (voir les cartes Indice de naturalité par sous-trame en annexe).

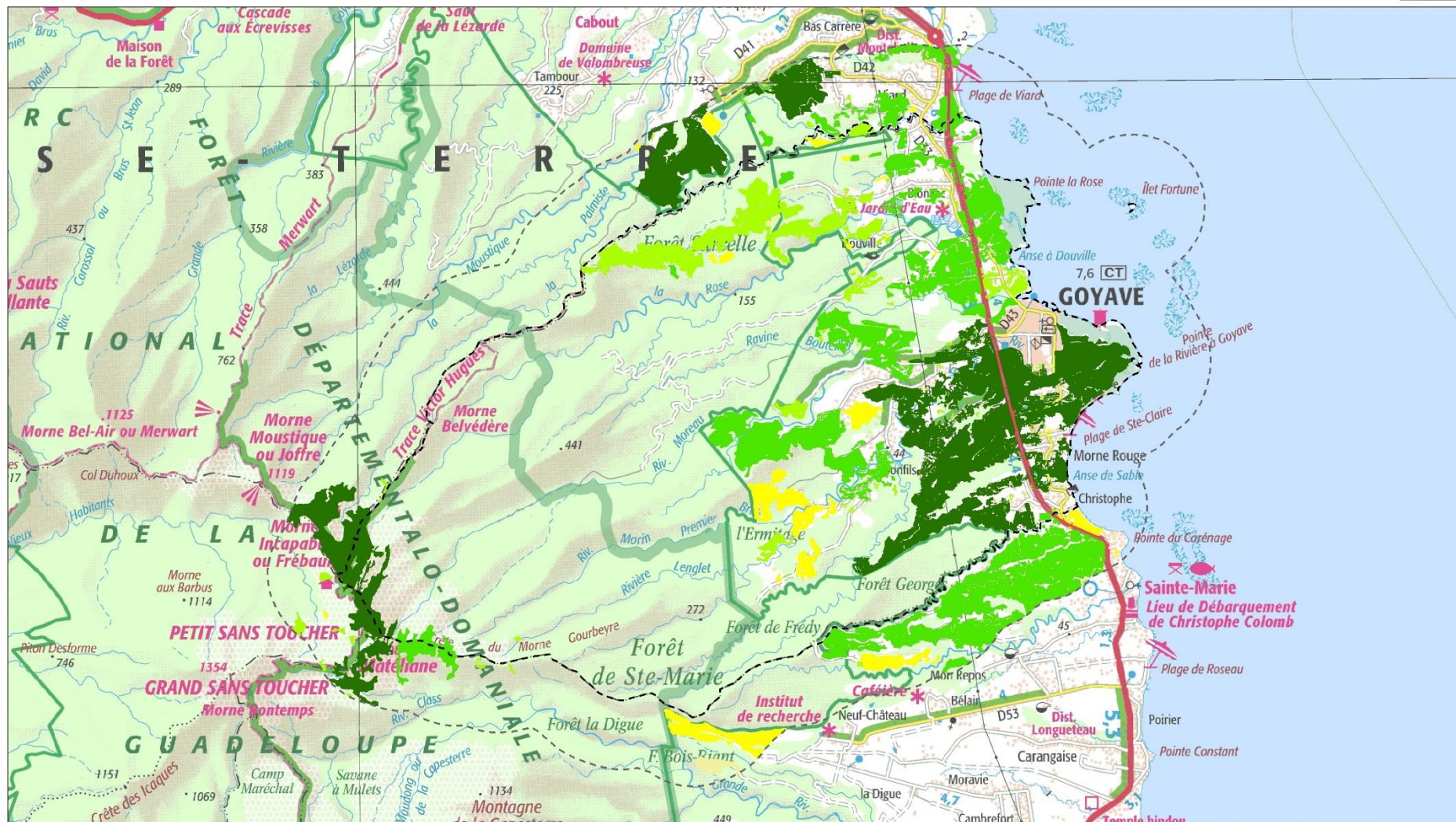
L'analyse repose également sur une évaluation du potentiel écologique des milieux naturels et semi-naturels de chaque sous-trame de l'aire d'étude. Cette évaluation s'appuie largement sur les principes de l'écologie du paysage et s'affranchit des données disponibles sur la localisation des espèces et habitats patrimoniaux (voir rapport méthodologique).

Chaque sous-trame fait l'objet d'une analyse multicritères, basée sur la naturalité de l'habitat et sur le niveau de potentialité écologique défini. Ces paramètres permettent d'analyser la forme et l'organisation spatiale des milieux de la sous-trame. L'ensemble de cette analyse va nous permettre de définir les réservoirs de biodiversité.

**Carte 11 : Potentiel écologique des habitats milieux ouverts**

**Carte 12 : Potentiel écologique des habitats des zones humides et milieux aquatiques**

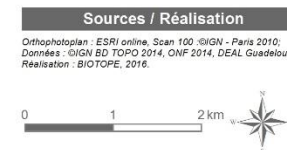
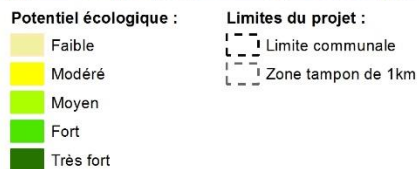
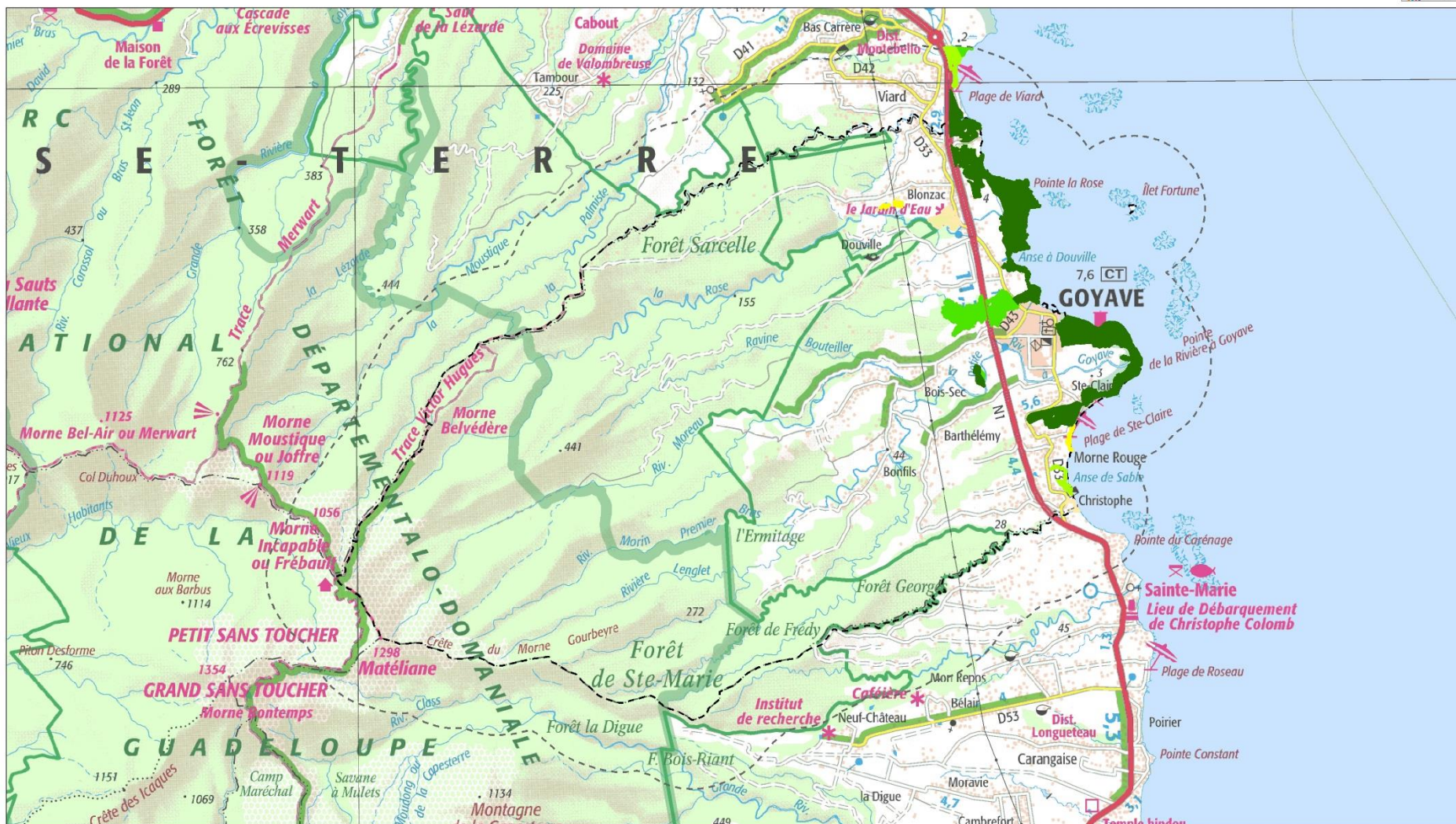




- Potentiel écologique :**
- Faible
  - Modéré
  - Moyen
  - Fort
  - Très fort
- Limites du projet :**
- Limite communale
  - Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010;  
 Données : ©IGN BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.



## Sous-trame des milieux arborés

Le tableau suivant présente les réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux arborés qui ont été retenus et le critère qui a conduit à les sélectionner. Les surfaces des milieux arborés concernés sont renseignées.

Réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux arborés		
A l'échelle de la commune		
Nom	Critère de sélection	Surface de milieux arborés en ha
La forêt ombrophile	Potentiel écologique très fort Milieux dont la faune et la flore est la plus diversifiée sur l'Ile Nombreuses espèces d'insectes endémiques Forte valeur patrimoniale Espace protégé proche de son état naturel (Cœur du PNG)	3350
Forêt mésophile du piémont	Potentiel écologique très fort Forte valeur patrimoniale Espace relictuel présentant des intérêts de conservation importants	311
Nom	Critère de sélection	Surface de milieux arborés en ha
Mangroves et forêt marécageuse de la Pointe à Goyaves et de la Pointe la Rose	Potentiel écologique fort à très fort Rôle fonctionnel pour l'ichtyofaune et l'avifaune Espace remarquable du littoral protégé	119
Dans la zone tampon		
Forêt ombrophile	Potentiel écologique très fort Taux d'endémisme important Zone intégralement protégée (Cœur du PNG)	1660
Forêt mésophile sur le secteur de Bergette (Petit-Bourg) au nord et sur le secteur la Sarde au sud (Capesterre-Belle-Eau)	Espace morcelé de faibles surfaces (3 à 10 Ha) présentant des potentialités écologiques fortes	58

## Sous-trame des milieux ouverts

Le tableau suivant présente les réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts qui ont été retenus et les critères qui ont conduit à les sélectionner. Les surfaces des milieux ouverts concernés sont renseignées.

Réservoirs de biodiversité de la sous-trame des milieux ouverts		
A l'échelle de la commune		
Nom	Critère de sélection	Surface de milieux ouverts en ha
Les prairies naturelles de Bois Sec et vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves	Potentiel écologique fort à très fort Abrite une diversité importante d'herbacées et une avifaune patrimoniale. Diversité des agro-systèmes	70
Prairies et systèmes culturaux et parcellaires complexes du Morne Gommier	Potentiel écologique fort Forte diversité d'herbacées Rôle fonctionnel important	80
Prairies et systèmes culturaux et parcellaires complexes de Coup de Baton et Blonzac	Potentiel écologique fort et naturalité importante	25
Dans la zone tampon		
Les fourrés d'altitude entre le Pic Matéliane et le morne Frébault	Potentiel écologique très fort Taux d'endémisme important Zone intégralement protégée (Cœur du PNG)	200 (dont 50 ha inclus dans la commune)

## Sous-trame des zones humides et milieux aquatiques

Le tableau suivant présente les réservoirs de biodiversité de la sous-trame des zones humides et milieux aquatiques qui ont été retenus et le critère qui a conduit à les sélectionner. Les surfaces des zones humides et milieux aquatiques concernés sont renseignées.

Réservoirs de biodiversité de la sous trame des zones humides et milieux aquatiques		
A l'échelle de la commune		
Nom	Critère de sélection	Surface de milieux humides et aquatiques en ha
Zones humides de Pointe la rose	Potentiel écologique très fort Forte diversité en limicole Zone de frayère Forte valeur patrimoniale Espace remarquable du littoral protégé	52

Réservoirs de biodiversité de la sous trame des zones humides et milieux aquatiques		
Zones humides de la ravine Ferré et de l'anse à Douville	Diversité de milieux importante (mangrove ouverte, Prairies humides et forêt marécageuse) Potentiel écologique très fort Forte valeur patrimoniale Espace relictuel présentant des intérêts de conservation importants	35
Zones humides de la Pointe de la rivière-à-Goyaves	Potentiel écologique très fort Espace remarquable du littoral protégé	12
Petite rivière à Goyaves et son affluent la rivière Moreau	Liste 1 au titre du 1 <sup>o</sup> du I de l'article L214-17 du code de l'Environnement	
Rivière Briqueterie	Liste 1 au titre du 1 <sup>o</sup> du I de l'article L214-17 du code de l'Environnement	

Synthèse des enjeux socio-économiques du territoire susceptibles d'interagir avec la mise en œuvre des corridors écologiques.

Synthèse des enjeux socio-économiques du territoire susceptibles d'interagir avec la mise en œuvre des corridors écologiques.

Enjeux	Menaces								Espaces de la TVB concernés
	Activités agricoles : pollution (chlordécone, pesticides), défrichements, pâturage	Aménagements anthropiques favorisant l'érosion : imperméabilisation des sols, défrichements, etc.	Urbanisation : pollution, pression foncière, surfréquentation	Chasse et pêche : pêche intensive du crabe à pâque, brûlage	Dégradation des plages	Pollution lumineuse	Aménagements et gestion de l'eau : obstacles à l'écoulement, seuil prise d'eau, barrage de Moreau	Espèces exotiques envahissantes : bambou, hydrophytes, mangouste, iguane commun	
Conservation de l'écosystème corallien	X	X							- Rivières et ravines ; - Zones humides et milieux aquatiques ;
Conservation des tortues marines	X	X (pour pontes)		X (prises accidentelles)	X	X			
Conservation des zones Humides et milieux aquatiques	X	X	X	X			X	X	
Conservation des espaces forestiers	X	X	X				X	X	Forêts mésophile et ombrophile
Conservation de l'Iguane des Petites-Antilles	X		X					X	Milieux ouverts et arborés

### III.3.2 Identification des corridors écologiques

Dans un premier temps, par la méthode de calcul du «chemin de moindre coût» (voir rapport méthodologique) sont définis les principaux axes des corridors écologiques potentiels optimaux reliant les réservoirs de biodiversité (voir cartes pages suivantes). Ces corridors potentiels, évalués face aux principaux obstacles et à la perméabilité des milieux traversés, vont nous permettre d'étudier leurs fonctionnalités.

Les principaux corridors écologiques			
Sous-trame	Corridors potentiels	Principaux obstacles	Perméabilité des milieux traversés
Milieux ouverts	Corridor des prairies de basse altitude Corridor de la vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves	Réseau routier (RN1) et tissu urbain	Forte à infranchissable Forte
Milieux arborés	Corridor de la plaine mésophile Corridors entre les forêts naturelles et espaces sylvicoles de moyenne altitude	Cultures et urbanisation  Routes forestières, cultures	Faible à infranchissable  Forte à moyenne
Zones humides et milieux aquatiques	Ravines et rivières Corridors des zones humides littorales	Seuil, prise d'eau, pollution Tissu urbain et cultures	Forte Faible à infranchissable

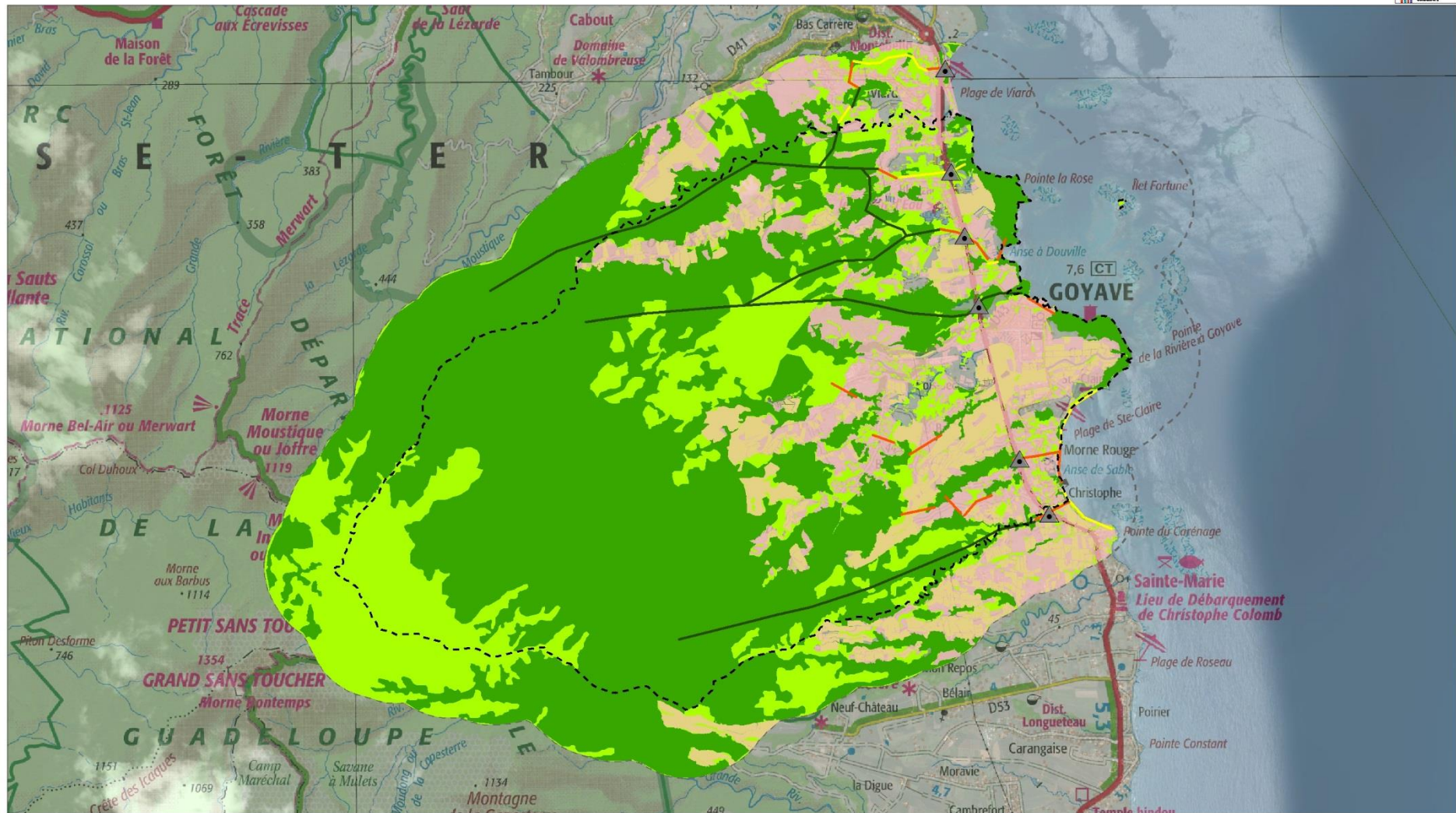
Nom du CORRIDOR ECOLOGIQUE (cf cartes pages suivantes)	Etat de la fonctionnalité écologique	Principaux enjeux	Action prioritaire
Corridor des prairies de basse altitude (Morne à Gomme-Blonzac)	Fonctionnalité correcte	Enjeu de maintien de ces corridors par le pâturage, et la limitation des bananeraies	Corridor à maintenir et à améliorer
Corridor de la vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves	Fonctionnalité correcte	Morcellement par l'habitat diffus et les cultures	Corridor à maintenir
Corridor de la plaine mésophile	Fonctionnalité fortement perturbée, habitat fragmenté, excepté dans le secteur de Sainte-Claire	Conservation de la végétation indigène composant ces réservoirs de biodiversité, qui a quasiment disparu sur la commune Maintien et restauration de la végétation arborée pour améliorer l'interconnexion des reliquats de végétation mésophile	Corridor à améliorer et à restaurer de manière prioritaire
Corridors entre les forêts naturelles et espaces sylvicoles de haute et de moyenne altitude	Fonctionnalité avérée (cœur de nature principal de la trame verte communale)	Conservation de la végétation indigène composant ces réservoirs de biodiversité spécifique et génétique	Corridor à maintenir
Ravines et rivières	Fonctionnalité correcte, et dégradée pour la partie aval de la Petite-Rivière-à-Goyaves entre Bois Sec et l'estuaire	Aménagement des ouvrages pour le passage de l'ichtyofaune, maintien des berges par une végétation arbustive dans les parties plus dégradées	Corridor à maintenir et à améliorer
Corridors des zones humides littorales	Fonctionnalité globalement dégradée, mais correcte localement	Lutte contre l'érosion du littoral via le maintien des reliquats de mangrove ouverte Limiter le morcellement par l'activité agricole	Corridor à améliorer et à restaurer

**Carte 13 : Corridors et fonctionnalités des milieux arborés**

**Carte 14 : Corridors et fonctionnalités des milieux ouverts**

**Carte 15 : Corridors et fonctionnalités des zones humides et milieux aquatiques**

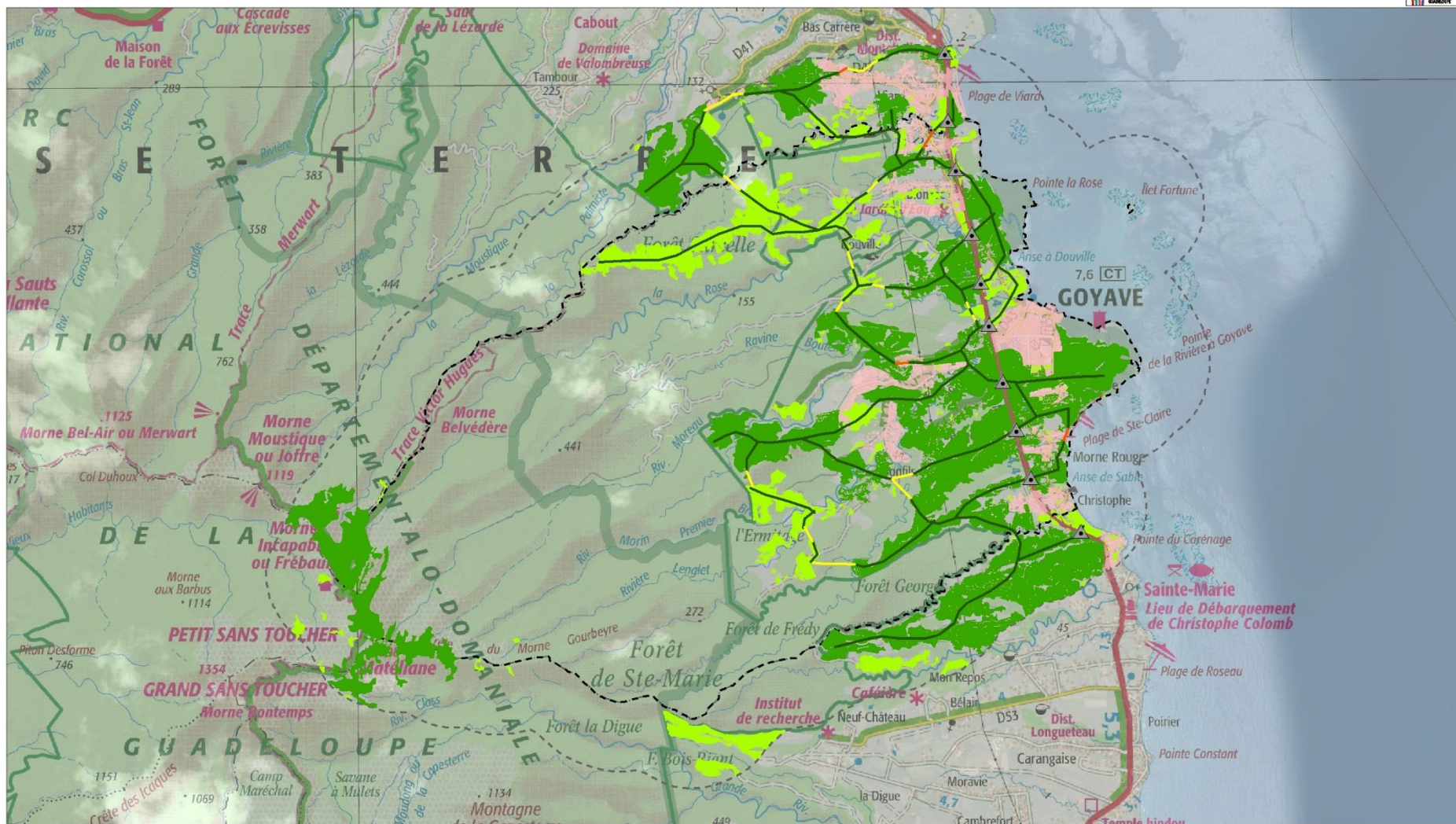




<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #008000; margin-right: 5px;"></span> Réservoir de biodiversité</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #90EE90; margin-right: 5px;"></span> Autre élément de la sous trame arborée</li> </ul> <p><b>Fonctionnalité des corridors :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid black; margin-right: 5px;"></span> Forte</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid yellow; margin-right: 5px;"></span> Moyenne</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-bottom: 2px solid red; margin-right: 5px;"></span> Dégradée</li> </ul>	<p><b>Principaux obstacles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Point de conflit avec un élément fragmentant majeur</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: #FFC0CB; margin-right: 5px;"></span> Tissu urbain et cultures</li> </ul>	<p><b>Limites du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-top: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></span> Limite communale</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; border-top: 1px dashed black; margin-right: 5px;"></span> Zone tampon de 1km</li> </ul>
---	--	--

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010.  
Données : ©IGN BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
Réalisation : BIOTOPE, 2016



- Réservoir de biodiversité
- Autre élément de la sous-trame des milieux ouverts
- Fonctionnalité des corridors :**
- Forte
- Moyenne
- Dégradée

- Principaux obstacles :**
- ▲ Point de conflit avec un élément fragmentant majeur
  - Tissus urbains

- Limites du projet :**
- Limite communale
  - Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010.  
Données : SIGI 20 TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
Réalisation : BIOTOPE, 2016.





**Zones humides :**

- Réservoir de biodiversité
- Autre élément de la sous-trame des zones humides

**Fonctionnalité des corridors :**

- Forte
- Moyenne
- Dégradée

**Principaux obstacles :**

- ▲ Point de conflit avec un élément fragmentant majeur
- Tissu urbain et cultures

**Milieux aquatiques :**

- Réservoir de biodiversité ayant une fonctionnalité forte
- Réservoir de biodiversité ayant une fonctionnalité dégradée
- Autre élément de la sous-trame aquatique
- ▲ Obstacle à l'écoulement

**Limites du projet :**

- Limite communale
- Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010.  
Données : SIGM BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
Réalisation : BIOTOPE, 2016.



## IV. Recommandations concernant la préservation, le renforcement ou la restauration des continuités écologiques

Le tableau page suivante permet de représenter la composition du programme d'action, selon les objectifs opérationnels, les enjeux et les axes (ou thématiques).

Chaque action est numérotée. 41 actions sont répertoriées et classées selon un ordre de priorité de mise en œuvre :

- 21 actions prioritaires, c'est-à-dire dont la réalisation est essentielle pour répondre à l'enjeu
- 17 actions secondaires, dont la réalisation est secondaire pour répondre à l'enjeu
- 3 actions annexes, dont la réalisation n'est pas essentielle, ni à court terme ni à long terme

Axe	Enjeu	Objectif opérationnel	Actions	N°	Priorité
Acquisition et amélioration des connaissances	Acquisition des autres informations nécessaires à l'actualisation régulière de la cartographie du réseau écologique	Cartographier finement l'occupation du sol du territoire et son évolution	Cartographie systématique et standardisée de l'occupation du sol du territoire	1	1
		Suivre l'ensemble des actions qui ont un impact positif ou négatif sur le réseau écologique	Elaboration d'un tableau de bord et définition d'indicateurs	2	2
	Acquisition des connaissances sur la distribution et l'état des populations d'espèces sur l'aire d'étude	Gérer et capitaliser les données naturalistes	Centraliser les données via le SINP et la Base de données Karunati	3	1

Axe	Enjeu	Objectif opérationnel	Actions	N°	Priorité
Acquisition et amélioration des connaissances	Acquisition des connaissances sur la distribution et l'état des populations d'espèces sur l'aire d'étude	Mettre en place un programme d'inventaires naturalistes	Suivi des espèces végétales patrimoniales ( <i>Acrocomia aculeata</i> , <i>Hymenaea courbaril</i> )	4	2
			Suivi de l'avifaune patrimoniale (Pic de la Guadeloupe, martin pêcheur à ventre roux)	5	1
		Suivre le déplacement des espèces pour mesurer l'efficacité des actions en faveur de la restauration des continuités écologiques	Mettre en place des suivis de la mortalité routière le long de la RN1 (Iguane, Avifaune)	6	2
			Continuer et renforcer le suivi des tortues marines par le Réseau (association KAP NATUREL et structure en charge de la coordination locale du plan d'action national). Suivi et caractérisation de l'habitat de l'îlet Fortune Renforcement des suivis de populations d'iguanes coordonnés par le GECIPAG et l'UAG	7	3
			Suivi spécifique des populations de poissons et crustacés patrimoniales (espèces Redom) en amont et en aval des aménagements et dans la partie aval de la Petite-Rivière-à-Goyaves	8	2
			Sensibiliser les agriculteurs au fonctionnement du réseau écologique	Elaboration d'une plaquette de communication à destination des propriétaires privés sur l'intérêt du maintien de la végétation arbustive le long des cultures (bananeraies en particulier) et sur l'usage approprié des produits phytosanitaires (insecticides, pesticides, fongicides) en lien avec le plan écophyto.	9
		Soutien technique et éventuellement financier des agriculteurs qui souhaitent agir pour que leurs « zones naturelles » contribuent davantage au réseau écologique		10	2
		Associer la population aux suivis des continuités écologiques		Mettre en place un programme de science participative (par exemple, via le programme Life + CAP DOM)	11
Informier et sensibiliser la population	Elaboration d'une plaquette de sensibilisation et de communication à destination de la population et des élus	12		1	
	Animation scolaire via le programme ti-forestier (ONF), le PNG et des acteurs locaux (associations, naturalistes, enseignants) sur le fonctionnement et le rôle du réseau écologique (mangrove, forêt mésophile, observation du pic de la Guadeloupe, les espèces de rivières et leur reproduction...)	13	3		

Axe	Enjeu	Objectif opérationnel	Actions	N°	Priorité	
Communication	Implication des acteurs locaux dans la préservation et la restauration des continuités écologiques locales	Informier et sensibiliser les élus	Intégration des corridors écologiques dans la rédaction du PLU en cours et tout particulièrement pour les aménagements de la plage de Sainte Claire et la zone périurbaine de Goyave	14	2	
		Sensibiliser les agents d'entretien municipaux	Formation à l'écologie générale et aux techniques d'entretien spécifiques aux abords routiers	15	2	
Développement du réseau écologique	Actualisation de l'information sur le réseau écologique et de la politique mise en œuvre pour le préserver et le restaurer	Optimiser le développement du réseau écologique en fonction de l'évolution des milieux et de l'amélioration des connaissances	Actualisation régulière de la cartographie du réseau écologique	16	1	
			Actualisation régulière du plan d'action en faveur de la restauration des continuités écologiques	17	1	
	Amélioration de la fonctionnalité des corridors écologiques	Créer de nouveaux espaces verts et naturels relais à des endroits stratégiques / aux trames vertes et bleues naturelles	Profiter de futures opérations d'aménagements urbains pour créer de nouveaux espaces verts, en particulier au niveau de la zone périurbaine du bourg de Goyave sur la zone Bois Sec -Moreau	18	1	
			Créer et/ou favoriser les boisements et la végétation alluviale relais sur les principaux cours d'eau en aval, et en particulier sur la Petite-Rivière-à-Goyaves, la rivière Bonfils et la rivière Moreau, la partie aval de la rivière la Rose	19	1	
		Réduire la fragmentation des espaces verts et naturels du littoral	Favoriser la création de haies arbustives et/ou de zones végétalisées le long des zones cultivées	20	1	
			Création de passages à faune pour les amphibiens et reptiles en particulier tout le long de la RN1 qui forme par endroit une barrière quasi infranchissable	21	1	
		Restaurer la plage de Sainte Claire	Limitation de la circulation sur la plage et l'arrière-plage pouvant impacter les zones de ponte des tortues marines (tassement du substrat) Restauration de la végétation de plage et d'arrière-plage dégradée Suppression ou modification de l'éclairage en arrière-plage impactant les activités des tortues marines Limiter les impacts liés à l'éclairage par les feux de véhicules depuis la route et les zones de stationnement Réglementer l'accès au site : fréquenté par les campeurs à l'origine de nuisances (coupes de végétation, feux, éclairage, déchets, dérangements).		22	1

Axe	Enjeu	Objectif opérationnel	Actions	N°	Priorité	
Développement du réseau écologique	Renforcement des potentialités écologiques des réservoirs de biodiversité	Création et/ou restauration de nouveaux espaces -naturels au niveau des zones d'extension	Elaboration de plans d'aménagement, de gestion et/ou de restauration des espaces naturels visant à intégrer et développer les enjeux écologiques associés à chaque réservoir de biodiversité en particulier pour la forêt mésophile et les zones humides	23	1	
Renforcement du réseau écologique actuel	Préservation et augmentation de la fonctionnalité des espaces verts supports des principaux corridors écologiques mis en évidence	Gérer de façon écologique les espaces verts qui participent actuellement au fonctionnement des corridors	Adopter les mêmes principes de gestion que pour les réservoirs de biodiversité au niveau des espaces verts relais situés le long des corridors écologiques	24	1	
			Mettre en place la gestion écologique des accotements routiers	25	2	
		Favoriser la plantation de haies arborées le long des cultures bananières et limiter l'usage des pesticides pour favoriser notamment les populations de Chauves-souris	26	1		
		Prendre en compte et maintenir les corridors écologiques lors de tous les nouveaux projets d'aménagement	27	1		
		Veiller à ce que les corridors écologiques soient bien pris en compte et préservés lors des projets d'aménagement (problème du barrage de Moreau)	28	1		
	Préservation et gestion des zones nodales et de leur zone d'extension	Préserver les corridors écologiques mis en évidence	Créer de nouveaux milieux naturels au sein des réservoirs de biodiversité en fonction des enjeux écologiques mis en évidence	Utilisation de végétaux indigènes d'origine locale et adaptés aux conditions écologiques de la zone (xérophile, mésophile, prairiale ...) pour les nouvelles plantations (liste d'essences forestières utilisables pour la plantation de l'ONF)	29	1
				Elaboration de plans de gestion des réservoirs de biodiversité. Privilégier une gestion écologique de ces réservoirs et, tout au moins, y mettre en place une gestion différenciée.	30	2
		Gérer de façon écologique les milieux naturels des zones nodales		Cartographie précise des populations de bambou, suivi de leur développement et suppression des populations dans les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques	31	2
				Suivi des espèces aquatiques envahissantes comme la jacinthe d'eau près de l'embouchure de la rivière la Rose et éradication si possible.		
				Maintien des pratiques de gestion extensive des milieux ouverts	32	2

Axe	Enjeu	Objectif opérationnel	Actions	N°	Priorité
Renforcement du réseau écologique actuel	Préservation et gestion des zones nodales et de leur zone d'extension	Gérer les usages et les perturbations	Limiter les défrichements illégaux sur les zones humides et forestières du littoral et le long de la route forestière de Sarcelle	33	2
			Réduction de la pollution de l'eau par les usages agricoles et particuliers	34	2
		Préserver les réservoirs de biodiversité et leurs zones d'extension sur le long terme	Protection réglementaire des zones nodales et des espaces verts existants au sein des zones d'extension et le long des corridors écologiques grâce aux documents d'urbanisme	35	1
			Mise en place d'une politique de maîtrise foncière pour la trame verte et bleue	36	2
	Restauration par des actions sur les espèces parapluies (comprenant des espèces cibles, espèces patrimoniales, espèces menacées localement) par l'amélioration des conditions de milieu via des aménagements ou des modifications de gestion	Conservation de la flore patrimoniale de la forêt mésophile et des fonds de vallées	Inventaire et récolte de semences pour réensemencement	37	2
		Conservation/restauration de la population du pic de Guadeloupe	Création d'habitats arbustifs dans la vallée de la Petite-Rivière-à-Goyaves	38	2
		Conservation/restauration de la population du martin pêcheur à ventre roux	Restauration des ripisylves en zone basse (principalement dans le prolongement de la rivière Moreau et la rivière la Rose où l'espèce est présente) Limitation de l'érosion et de la pollution par les pesticides organochlorés sur les surfaces cultivées à proximité des rivières	39	1
		Restauration de la flore patrimoniale des zones humides	Limitation des empiétements et restauration des flux hydriques	40	2
		Conservation restauration des populations d'iguanes des Petites-Antilles	Identification des zones propices à l'hybridation Préservation de ses habitats (broussailles sèches, forêts littorales, ravines humides, mangrove d'arrière-plage, zones boisées sèches) Limitation des zones de pâturage : conduit à une érosion importante de l'habitat qui empêche toute recolonisation d'espèces typiques du milieu après le départ des herbivores	41	1



# Bibliographie

---

- ABYMES et RIVAGES DE FRANCE. (2014). TAONABA projet d'aménagement écotouristique du canal Belle-Plaine. Ville des Abymes et SEMAG.
- ADEME. (2002). Eclairage juste
- AFE. (2006). Les nuisances dues à la lumière, éclairages extérieurs
- ALLAG-DHUISME F. *et al.* (2010). Choix stratégiques de nature à contribuer à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques – premier document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue. MEEDDM ed.
- ALLAG-DHUISME F. *et al.* (2010). Guide méthodologique identifiant les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques et comportant un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique – deuxième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue. MEEDDM ed.
- BERNARD J-F. *et al.* (2014). — Livre rouge des plantes menacées aux Antilles françaises. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Biotope. (Inventaires & biodiversité ; 6).
- BERTRAND J.A. *et al.* (IFREMER). (2009). Diagnostic de la contamination chimique de la faune halieutique des littoraux des Antilles françaises. Campagnes 2008 en Martinique et en Guadeloupe. DSV et ONEMA.
- BOUCHON C. (2007). Contamination par les pesticides des organismes marins de la baie du Grand-Cul-de-Sac Marin (île de la Guadeloupe). UAG, DIREN.
- BOURGEOIS-LEBEL S. (2000). Etude de la dynamique des populations du crabe de terre ou crabe blanc, *Cardisoma guanhumi* Latreille, 1852. UAG.
- BOURDON E. et CHAUVET M. (2012). Schéma des Carrières de la Guadeloupe: Rapport technique. BRGM.
- BRL ingenierie. (2008). Gestion et développement équilibré du littoral guadeloupéen, Etat des lieux Rapport phase 2. DEAL Guadeloupe.
- BURGEAP. (2013). Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière de tufs calcaires ; Les Abymes – version 5 – Partie III – Etude d'impact.
- CABIDOUCHE Y.-M. (INRA). (2011). Risques de contamination par la chlordecone des baies du grand et du petit cul-de-sac marin a la Guadeloupe. Note de cadrage rédigée pour le Port Autonome de la Guadeloupe (PAG).
- CARAÏBES ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT. (2015). Élaboration de plans de gestion sur les sites du conservatoire du littoral en Guadeloupe - Rivière salée Golconde. Conservatoire du littoral. [http://base-documentaire.pole-zh.outremer.org/documents/Docs\\_lies/2015/06/15/A1434405269SD\\_P3DP\\_PG\\_Golconde\\_VT1.pdf](http://base-documentaire.pole-zh.outremer.org/documents/Docs_lies/2015/06/15/A1434405269SD_P3DP_PG_Golconde_VT1.pdf)
- CARAÏBES ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT. (2015). Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement. Etude d'impact : Etat initial du site et de son environnement. Partie 3.
- CARAÏBE ENVIRONNEMENT. (2012). Projet de schéma régional guadeloupéen de développement de l'énergie éolienne Analyse thématique. Région Guadeloupe.
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL. (2002). Gros Morne - Deshaies - Projet d'aménagement.
- CONSERVATOIRE DU LITTORAL. (n.d.). Plan de gestion simplifié - Gros Morne - Grande Anse. Deshaies.

- CONSERVATOIRE DU LITTORAL. (2015). Stratégie d'intervention 2015-2050 Rivages Français d'Amérique. <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/107-delegation-de-rivages-outre-mer.htm>
- DECORS A. *et al.* (ONCFS). (2012). Imprégnation biologique des populations d'oiseaux de la Guadeloupe par le chlordécone. ONCFS.
- DELCROIX E. *et al.* (2011). Le programme « Tortues marines Guadeloupe » : bilan de 10 années de travail partenarial. Bulletin Société Herpétologique Française.
- DELCROIX E. *et al.* (AMAZONA). (2009). Suivi des oiseaux de l'Aéroport Pôle Caraïbes des Abymes.
- DI MAURO S. (PNG). (2009) Poissons et crustacées des eaux douces de Guadeloupe.
- ERAUD C. *et al.* (PNG, DIREN, ONCFS). (2009). Oiseaux endémiques des Petites Antilles : enjeux et orientations de recherche en Guadeloupe. Faune sauvage n°284.
- FLOWER J.M. (2004). Dépérissement naturel et reconstitution forestière dans quelques mangroves du bassin Caraïbe. Thèse de doctorat de l'UAG.
- FNE. 2014. Restauration de la continuité écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques Idées reçues et préjugés. ONEMA.
- FOURNET J. (2002). Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique. Tome1 & 2. Cirad & Gondwana Editions.
- GOMES R. *et al.* 2015. Karubats Niouz n°2. La lettre d'information du Groupe Chiroptères de Guadeloupe. Février. [http://data.over-blog-kiwi.com/0/97/82/08/20160204/ob\\_47b759\\_karubats-niouz-n-2-2015-gcg-asfa.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/0/97/82/08/20160204/ob_47b759_karubats-niouz-n-2-2015-gcg-asfa.pdf)
- GOMES R. *et al.* 2015. Karubats Niouz n°1. La lettre d'information du Groupe Chiroptères de Guadeloupe. Juillet [http://data.over-blog-kiwi.com/0/97/82/08/20160204/ob\\_ea6b95\\_karubats-niouz-n-1.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/0/97/82/08/20160204/ob_ea6b95_karubats-niouz-n-1.pdf)
- GROUILLE, D. (2006). Le site de grande Anse : Bilan des connaissances - Proposition de réaménagement. Deshaies.
- IBENE B. *et al.* (2009). Contribution à la connaissance des Chiroptères de la Guadeloupe. Rapport final 2007-2008. DIREN - L'ASFA - Groupe Chiroptères Guadeloupe.
- IBENE B. *et al.* (2007). Contribution à l'étude des Chiroptères de la Guadeloupe. Rapport final 2006. DIREN - L'ASFA - Groupe Chiroptères Guadeloupe.
- HILY C. *et al.* (2010). Les herbiers de phanérogames marines de l'outre-mer français. Documentation Ifreco
- IMBERT D. (UAG). (2002). Impact des ouragans tropicaux sur la structure et la dynamique forestière des mangroves: le cas de la Guadeloupe. Bois et forêts des Tropiques.
- LEBLOND G. (BIOS). (2008). Étude sur les structures de peuplement de l'avifaune du massif forestier du Parc national de Guadeloupe. PNG.
- LEBLOND G. (BIOS). 2006 Exploitation des données ornithologiques du Parc National de la Guadeloupe (1996-2005). PNG.
- LEBLOND G. *et al.* (BIOS), (1999). Inventaires des vertébrés terrestres (oiseaux, mammifères, gros reptiles) des forêts littorales humides de Guadeloupe. ONF.
- LEDAUPHIN R. et MAISONNEUVE N. (2012). Etude et proposition de corridors écologiques sur la commune de Bouillante (Guadeloupe). PNG.
- LEGOUEZ C. (2010). Plan national d'actions de l'iguane des petites Antilles (*Iguana delicatissima*) 2010-2015. MEDDTL, ONCFS
- LEVESQUE A. et MATHURIN A. (AMAZONA). (2008). Important Bird Area (IBA) Guadeloupe. IUCN.
- LEVESQUE A. *et al.* (AMAZONA). (2008). Pertinence du réaménagement de la pointe Dupuy, des marais Lambis et Choisy en zones de stationnement des Limicoles et Anatidés migrants. PNG.

- LEVESQUE A. (AMAZONA). (2002). Inventaire de l'avifaune de 18 mares de Guadeloupe. DIREN Guadeloupe.
- LUREL F. (1995). Inventaire et description des associations floristiques de la zone basse humide de l'échangeur de Grand-Camps Abymes. (Avec aspects ethnoécologiques et notes sur la faune). ONF / SEMAG.
- LUREL F. (2001). Etude de la zone côtière inondable humide de Belle Plaine en vue d'un espace muséal de la mangrove (p. 10). SEMAG.
- LUREL F. (2002). Caractérisation de la Zone Humide de Belle-Plaine dans le cadre de la mise en place de Taonaba, la maison de la mangrove. WARICHI / SEMAG / Commune des Abymes.
- LUREL F. (2008). Etude de la végétation des abords de la décharge de Grand Camp Abymes.
- MADDI F. (SNLH). 2010. Contribution à l'inventaire de la flore dulçaquicole de la Guadeloupe : les espèces exotiques envahissantes ; Bilan des prospections. DEAL Guadeloupe
- MEURGEY F., GUEZENNEC P. et GUEZENNEC C. (2014). Contribution à la connaissance des Orchidées sauvages de Guadeloupe (Antilles françaises). Signalement de quelques espèces rares ou peu communes.
- MONTI D. *et al.* (2012). Vulnérabilité des nurseries dulçaquicoles de Guadeloupe et Martinique face à la contamination des eaux par la chlordécone. Rapport convention UAG/ONEMA/OEM/OEG/DEAL Martinique/DEAL Guadeloupe.
- MONTI D. (UAG). 2008. Evaluation de la biocontamination en Chlordecone de Crustacés et Poissons de rivières du Nord-Ouest de la Basse-Terre, et synthèse à l'échelle de la Guadeloupe. MEDDTL.
- MONTI D. et GOUEZEC E. (2006). Evaluation de préférences d'habitats d'espèces de Poissons et Crustacés d'eau douce en Guadeloupe Données utilisables dans la démarche de débits minima biologiques aux Antilles, Version2. PNG et DEAL Guadeloupe.
- IGN. (2014). Diagnostic des forêts de la Guadeloupe. Rapport d'étude, version 1.bONF, Conseil Général de Guadeloupe.
- ONCFS (2015). Diagnostic es principaux corridors écologiques des communes de Deshaies, Goyave et Abymes Note technique : Etat des connaissances et enjeux concernant les tortues marines.
- ONCFS-RTMG (2014). L. Bachellerie & G.Hennion-Gruard. Diagnostic de la pollution lumineuse des sites de ponte des tortues marines de l'archipel guadeloupéen.
- ONEMA-MNHN. 2015. Pertinence et faisabilité d'une bioindication DCE basée sur les Poissons et Macrocrustacés dans les DOM insulaires Contribution 2014 du Groupe de Travail « Amphihalins dans les DOM insulaires ».
- ONEMA. 2010. Pourquoi rétablir la continuité écologique des cours d'eau ? MEDDTL.
- ONF. (2014). Aménagement Forestier, Forêt domaniale du Littoral 2011-2025.
- ONF. (2012). Protection et Valorisation des Ecosystèmes Humides Littoraux de l'Espace Caraïbes Orientations régionales de gestion des forêts humides littorales de Guadeloupe.
- ONF. (2007). Etude de recensement des zones humides de Guadeloupe. Direction de l'Agriculture et de la Forêt.
- ONF. (2007). Forêt humide de goyave et zones écologiquement associées. Premier aménagement forestier 2008-2022. DIREN Guadeloupe.
- ONF. (2006). l'Habitat terrestre des tortues marines : Prise en compte dans l'aménagement du littoral, et restauration écologique aux Antilles Françaises. Etude technique. Réseau tortues marines Guadeloupe.
- ONF. (n.d.). Forêt humide des abymes et zones écologiquement associées- Premier aménagement forestier 2008-2022.

- PNG. (2014). Atlas Biologique de la commune de Bouillante. PNG et DEAL Guadeloupe.
- ROBERT M. (PNG) (2013). Réseau de suivi des peuplements des rivières de Guadeloupe Résultats des années de 2005 à 2013. PNG.
- ROUSTEAU A. (2007). Etude bibliographique sur le fonctionnement des forêts ombrophiles du Parc National de Guadeloupe. Conservatoire Botanique des Antilles Françaises, Antenne Guadeloupe.
- ROUSTEAU A. (1993). Structures, flores, dynamiques : réponses des forêts pluviales des petites Antilles aux milieux montagnards.
- ROUSTEAU A. (1996). Carte Ecologique de la Guadeloupe. UAG, PNG, ONF.
- ROUSTEAU, A., & LEBLOND, G. (BIOS). (n.d.). Etude intégrée de la végétation et de la faune de Belle-Plaine (Abymes).
- SAR (Région Guadeloupe). (2011). Schéma d'Aménagement Régional de la Guadeloupe – Annexes techniques. Projet approuvé par la Section des Travaux Publics du Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 mai 2011. Région Guadeloupe.
- SHNLH (MEURGEY F.). 2011. Les Arthropodes continentaux de Guadeloupe : Synthèse bibliographique pour un état des lieux des connaissances. Rapport SHNLH pour le Parc National de Guadeloupe.
- TABOURET H. (2012). Les espèces migratrices amphihalines des départements d'outre-mer : état des lieux. Synthèse générale sur les DOM insulaires, Rapport final. ONEMA, MNHN.
- TOITOT N (UAG). (2005). Prises d'eau de Guadeloupe. Inventaire et diagnostic vis-à-vis de la migration des poissons et crevettes d'eau douce. Propositions d'aménagement. Rapport de stage. PNG et DIREN.
- TOITOT N (UAG, BIOS). (2003). Contribution à la conception d'un ouvrage de génie écologique adapté au franchissement des aménagements dans les rivières de Guadeloupe : la passe à poissons/ouassous. Rapport de stage. PNG, UAG
- URBIS. (2015). Plan local d'urbanisme de Goyave : Diagnostic du territoire. Commune de Goyave.
- URBIS. (2015). Plan local d'urbanisme de Goyave : Evaluation environnementale : Partie 1 état initial de l'environnement. Commune de Goyave
- URBIS. (2015). Plan local d'urbanisme de Goyave : Projet d'aménagement et de développement durable. Commune de Goyave
- VASLET A. *et al.* (2013). Analyse régionale Guadeloupe : Synthèse des connaissances UAG, PNG, Agences Aires Marines protégées
- VILLARD P. *et al* (AEVA). (2010). Etat de la population du Martin-pêcheur à ventre roux (*Megaceryle torquata ssp. stictipennis*) en Guadeloupe et mesures de conservation. PNG et DEAL Guadeloupe.
- VILLARD P. *et al* (AEVA). (2008). Statut de la population du Pic de la Guadeloupe (*Melanerpes herminieri*) en 2007. PNG, DIREN Guadeloupe.

# ANNEXES

---

**Liste de la faune présente sur la commune : reptiles, amphibiens, oiseaux**

**Carte 16 : Annexe – Habitats**

**Carte 17 : Annexe – Habitats simplifiés**

**Carte 18 : Annexe – Indice de naturalité milieux arborés**

**Carte 19 : Annexe – Indice de naturalité milieux ouverts**

**Carte 20 : Annexe – Indice de naturalité zones humides et milieux aquatiques**

Liste des reptiles et amphibiens :

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Eleutherodactylus barlagnei</i>	Hylode de Barlagne	Torrents assez larges avec des blocs rocheux et bancs de graviers	[EN]	Protection régionale	Endémique de Guadeloupe (Basse-Terre)	Oui	Enjeu mondial, effectifs peu importants et en baisse
<i>Eleutherodactylus johnstonei</i>	Hylode de Johnstone	Zones humides perturbées (lisière de forêt, buisson, jardin, bord de route)			Subendémique (Petites Antilles)	Non	Espèce introduite envahissante remplaçant les hylodes indigènes
<i>Eleutherodactylus martinicensis</i>	Hylode de la Martinique	Tout type de milieu, même très peu humides et arboricoles	NT	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Enjeu régional, proie consommée par de nombreux oiseaux, scolopendres, reptiles...
<i>Bufo marinus</i>	Crapaud géant	Zones de faible altitude avec mares ou autres points d'eau, paysages agricoles			Pantropical	Non	Espèce introduite pour lutter contre les hannetons de la canne
<i>Iguana delicatissima</i>	Iguane des Petites-Antilles	Régions côtières (Jusqu'à 300 m) broussailles sèches, forêts littorales ravines humides et mangrove d'arrière-plage	[EN]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Population menacée en Basse-Terre par la disparition de son habitat et la compétition et l'hybridation avec <i>Iguana iguana</i>
<i>Iguana iguana</i>	Iguane commun	Zones côtières et ravines espèce en expansion		Remarque : retiré de l'arrêté de protection de 1989 en 2014	Neotropical	Non	Hybridation et compétition avec l'espèce endémique des petites Antilles
<i>Ctenonotus marmoratus</i>	Anolis de la Guadeloupe	<i>Ctenonotus marmoratus</i> alliaceus = forêt humide, <i>Ctenonotus marmoratus marmoratus</i> = plaine	Non	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Non	2 sous-espèces et 2 sous-espèces hybrides, s'adapte à l'homme
<i>Gymnophthalmus underwoodi</i>	Gymnophthalmé d'Underwood	prairies, pâtures, jardins, bananeraies, litières de poiriers	Non	Non	Néotropical	Non	introduit, prédation par les chats, mangoustes et rapaces, effectifs en régression

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Antillotyphlops guadeloupensis</i>	Typhlops de la Guadeloupe	sols humides, meubles souvent argileux, compost	Non	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Oui	espèce très peu connue

Liste des limicoles et oiseaux marins :

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Calidris pusilla</i>	Bécasseau semi-palmé	plages de sable et vasières intertidales, mares, rivières et lacs	[LC]	Protection régionale	originaire d'Amérique du Nord	Non	Migrateur colonial de passage
<i>Arenaria interpres</i>	Pluvier des salines	côtes rocheuses, rives de lacs, plages de sable, estuaires, marais, mangroves	[LC]	Protection régionale	originaire d'Amérique du Nord	Non	Commun, migrateur de passage
<i>Charadrius semipalmatus</i>	Gravelot semi-palmé	plages de sable ou vase, lagunes, marécages à végétation rase	[LC]	Protection régionale	originaire d'Amérique du Nord	Non	Très commun, migrateur se reproduisant au Canada et en Alaska, hiverne en Amérique du Sud
<i>Pelecanus occidentalis</i>	Pélican brun	eaux peu profondes, zones côtières, baies abritées, lagunes	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Commun, nicheur rare migrateur persécuté par les pêcheurs
<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée	ponte au sol dans la végétation assez rase	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Peu commun espèce prioritaire ORGCFH
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	ponte au sol dans la végétation assez rase	CR	Protection régionale	Mondial	Non	Peu commun, Nicheur et migrateur, espèce prioritaire ORGCFH, une des espèces les plus menacées du monde

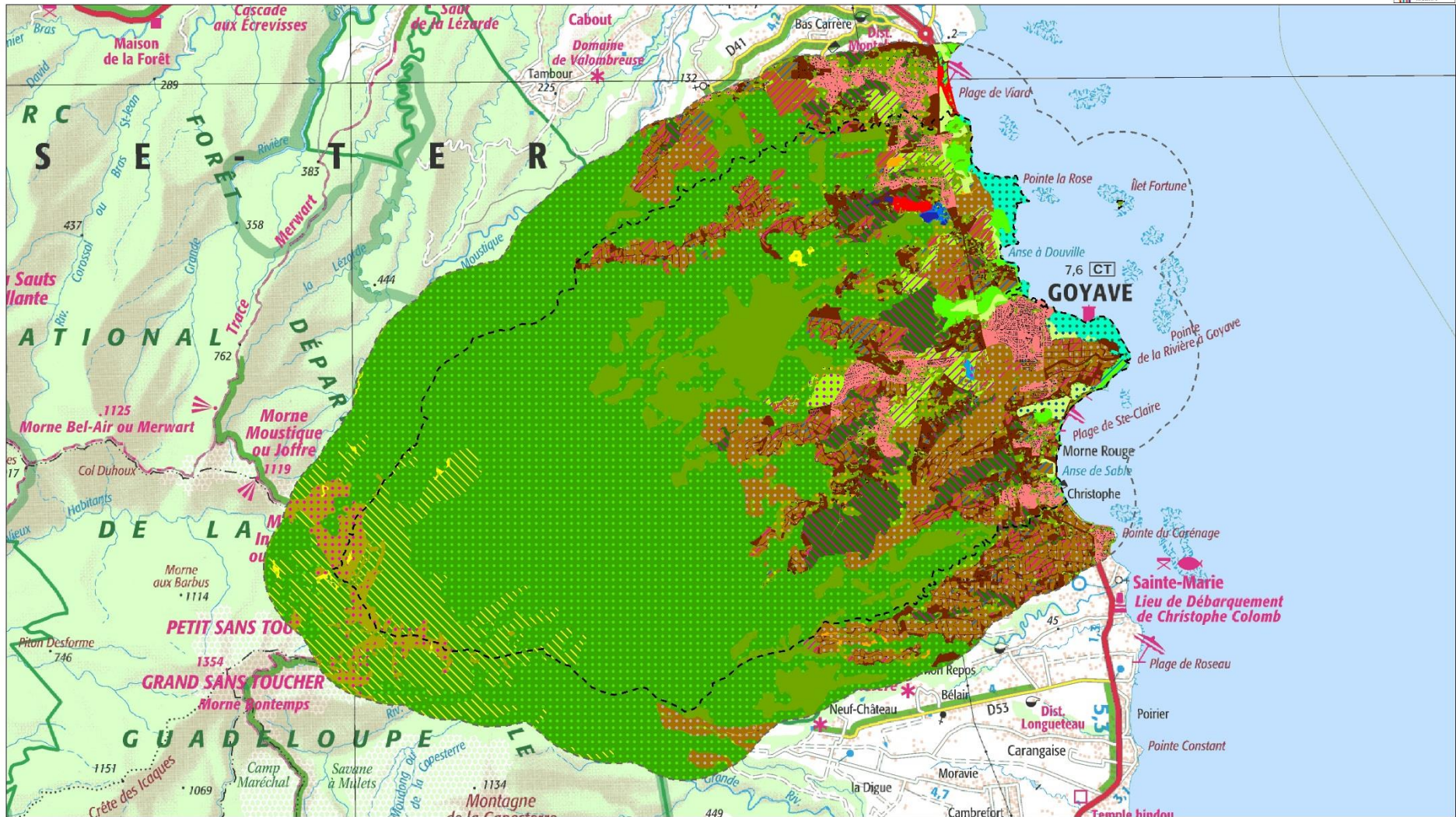
Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Fregata magnificens</i>	Frégate superbe	mangrove	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Très commun, effectifs globaux en hausse, persécutée par les pêcheurs car espèce piscivore
<i>Larus atricilla</i>	Mouette atricille	zones côtières	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud et Europe	Non	Commun, résidant grégaire en petit groupe (2-10)

Liste des oiseaux terrestres :

Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Elaenia martinica</i>	Élénie siffleuse	Tous milieux, toutes altitudes	LC	Protection régionale	Amérique du Nord	Non	Résident nicheur commun
<i>Falco sparverius</i>	Crécerelle américaine	Tous milieux, surtout secs et dégagés	LC [LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Oui	Résident nicheur commun
<i>Falco columbarius</i>	Faucon émerillon	Zones dégagées, plantations, savanes à bosquet, forêts clairsemées	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Migrateur présent surtout entre octobre et mars
<i>Dendroica petechia</i>	Paruline jaune	Milieux boisés (mangrove, forêt sèche)	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Migrateur assez commun
<i>Ardea herodias</i>	Grand héron	Littoral, lagunes, marécages, étangs, zones dégagées	[LC]		Amérique du Nord et Sud	Non	Migrateur présent entre septembre et avril
<i>Bulbucus ibis</i>	Héron garde-bœufs	Savanes pâturées, mangrove comme dortoir et lieu de reproduction	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Résident très commun
<i>Butorides striatus</i>	Héron vert	Vasières, prairies d'arrière mangrove, mares	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Résident très commun
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Zones humides, mares	VU [LC]	Protection régionale	Mondial	Oui	Nicheur rare, migrateur hivernant



Espèces	Nom vernaculaire	Habitat principal	UICN	Protection	Statut biogéographique	REDOM	Intérêt écologique
<i>Megaceryle torquata stictipennis</i>	Martin-pêcheur à ventre roux	Rives des cours d'eau douce en moyenne altitude et forêt humide	CR [LC]	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Oui	Sédentaire, niche dans un terrier creusé dans un talus escarpé ou bord des rivières, espèce rare à la Guadeloupe
<i>Egretta thula</i>	Aigrette neigeuse	Zones marécageuses d'eau douce et saumâtre, mangroves, littoral, rivières et embouchures	[LC]	Protection régionale	Amérique du Nord et Sud	Non	Résident nicheur ou migrateur surtout présent pendant l'hivernage
<i>Ardea alba</i>	Grande aigrette	Zones marécageuses, savanes inondées, marais, mangroves, lagunes, étendues bien dégagées	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Résident nicheur commun
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Zones littorales peu profondes, cours d'eaux, canaux, lagunes, marais	[LC]	Protection régionale	Mondial	Non	Migrateur ou nicheur
<i>Euphonia musica</i>	Organiste louis d'or	Forêt ombrophile	VU [LC]	Protection régionale	Neotropical	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Eulampis jugularis</i>	Colibri madère	Milieus boisés	LC [LC]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Melanerpes lehrminieri</i>	Pic de Guadeloupe	Milieus boisés et cours d'eau	CR [LC]	Protection régionale	Endémique de la Guadeloupe	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Geotrygon mystacea</i>	Colombe à croissant	Forêt ombrophile et mésophile	LC [LC]		Subendémique (Petites Antilles et grandes Antilles)	Oui	Commun, Nicheur sédentaire
<i>Myiarchus oberi</i>	Tyran janeau	Milieus boisés	VU [LC]		Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Rare, Nicheur sédentaire
<i>Turdus lherminieri</i>	Grive à pieds jaunes	Milieus boisés	VU [VU]	Protection régionale	Subendémique (Petites Antilles)	Oui	Nicheur sédentaire

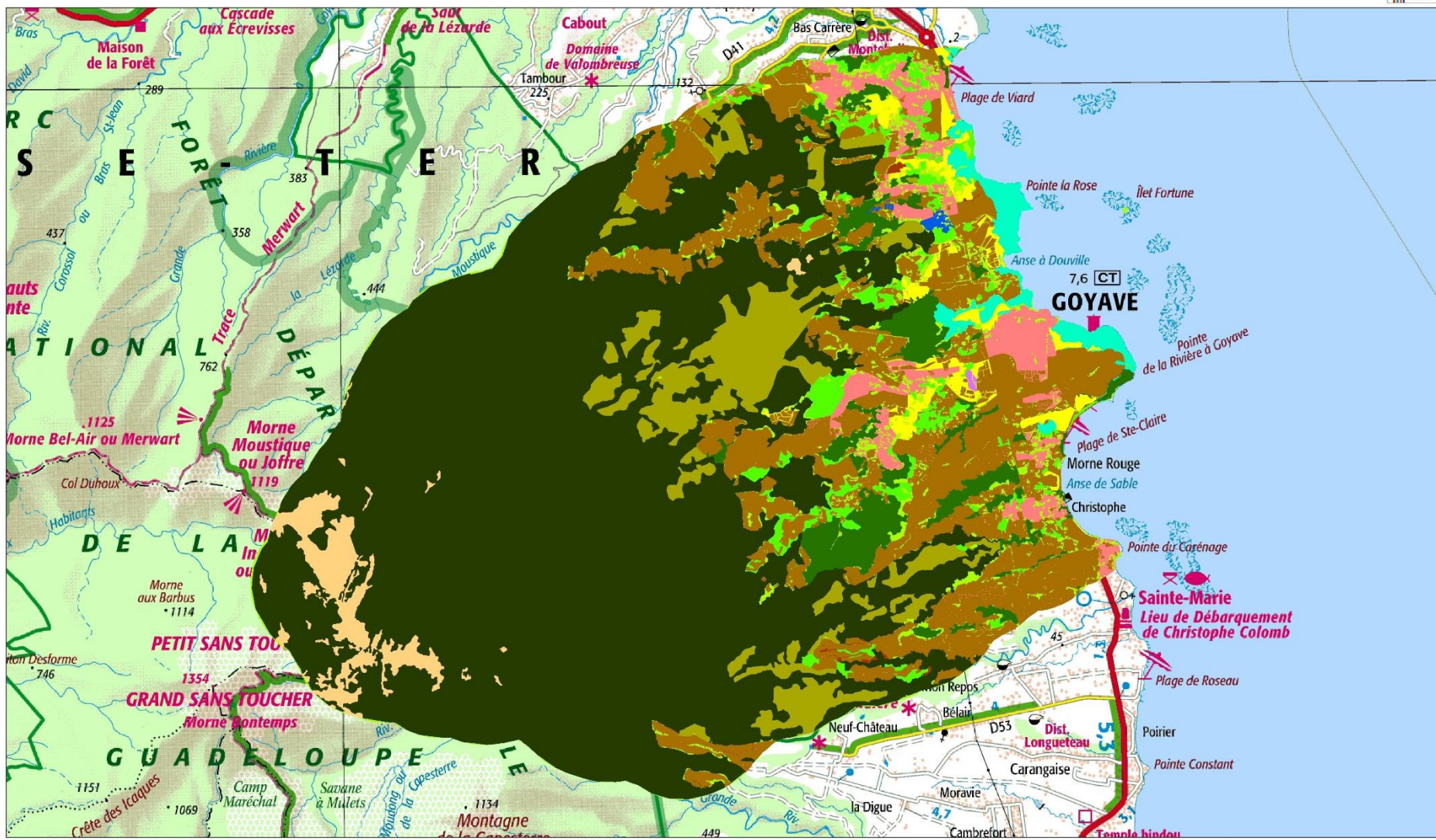


- |                               |   |   |  |
|-------------------------------|---|---|--|
| Plans d'eau                   | Forêt et végétation arbustive en mutation | Bois, végétation arbustive                | Bananeraies                                  |
| Mare                          | Forêt marécageuse                         | Espaces sylvicoles divers                 | Autre culture                                |
| Marais                        | Forêt de fond de vallée                   | Forêt des zones agricoles ou d'habitation | Jachère                                      |
| Mangrove                      | Forêt altimontaine                        | Friche à ligneux bas                      | Systèmes culturaux et parcellaires complexes |
| Formation basse colonisatrice | Forêt ombrophile                          | Prairie humide ou marais d'eau douce      | Tissu urbain discontinu                      |
| Bas fourré d'altitude         | Forêt sempervirente saisonnière           | Prairie humide                            | Tissu urbain continu                         |
| Fourré d'altitude             | Peuplement à mahogany                     | Prairies                                  | Batiment                                     |

**Limites du projet :**  
 Limite communale  
 Zone tampon de 1km

**Sources / Réalisation**  
 Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100, IGN - Paris 2010;  
 Données : SIGI BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.

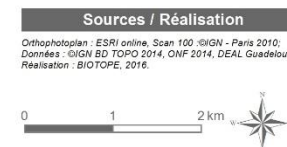
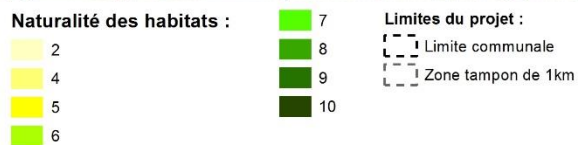
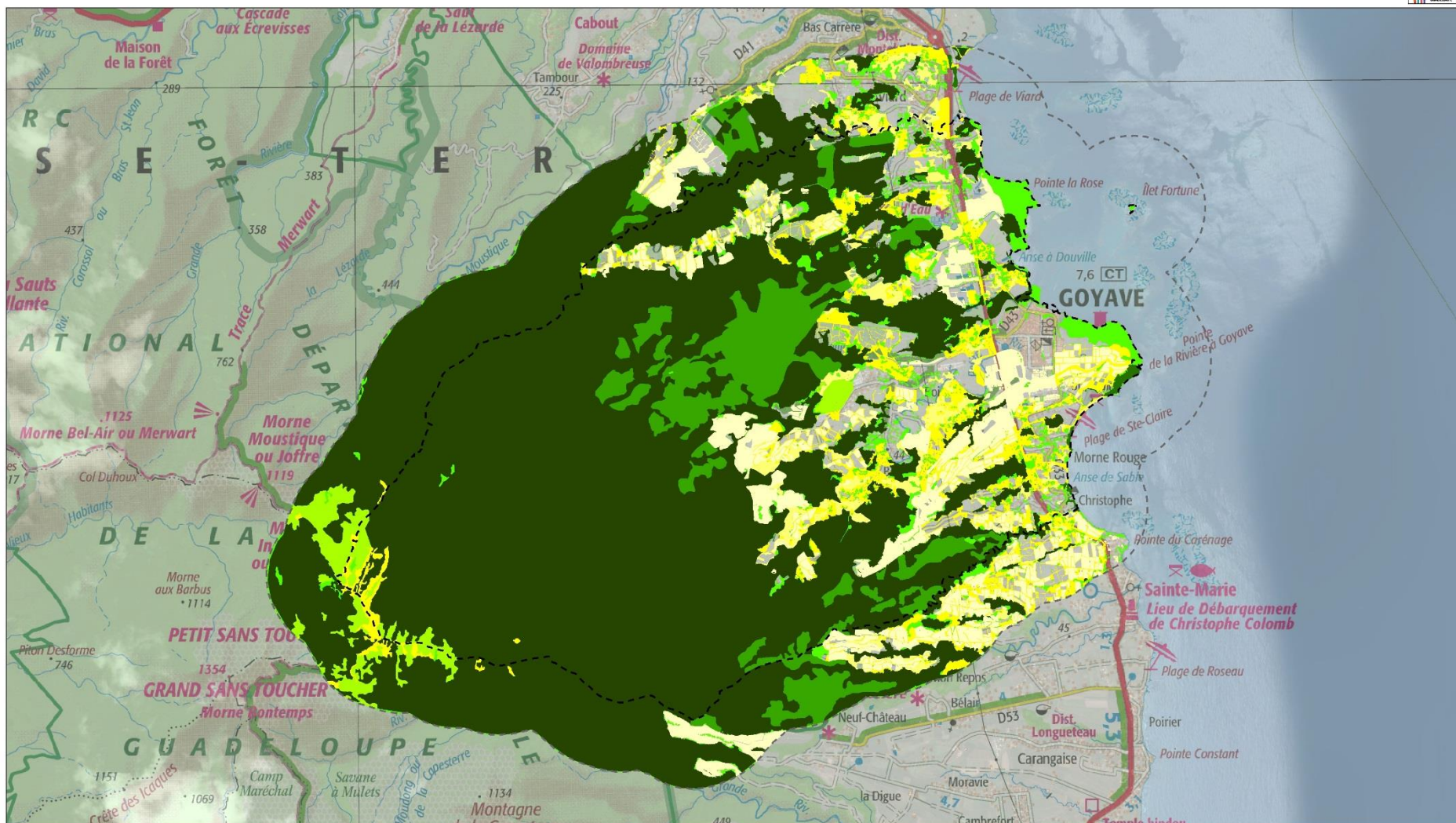


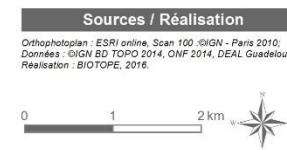
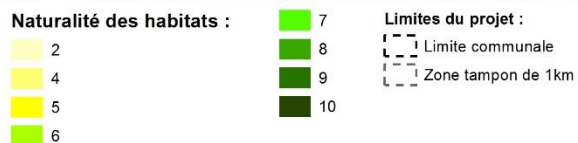
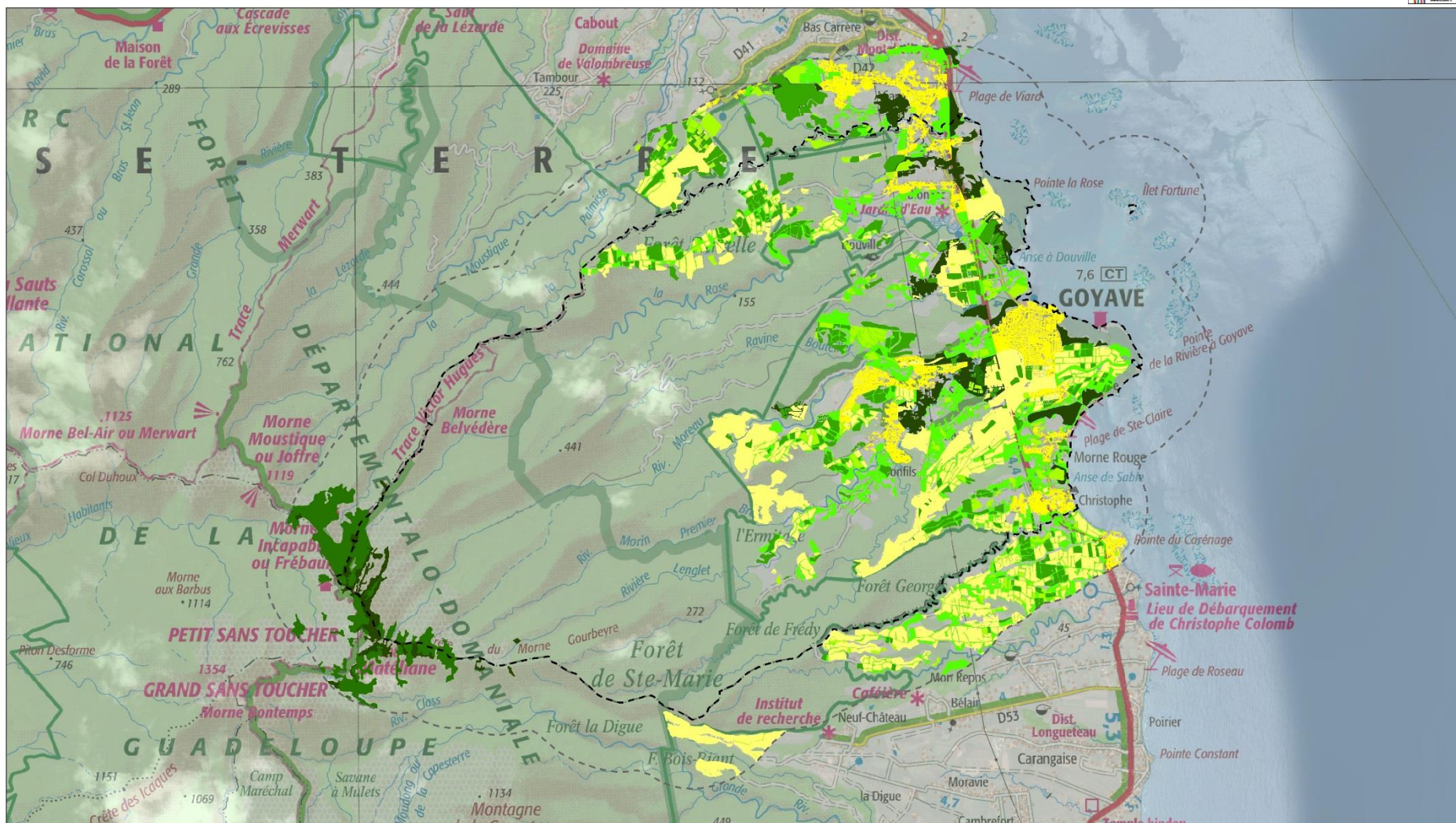


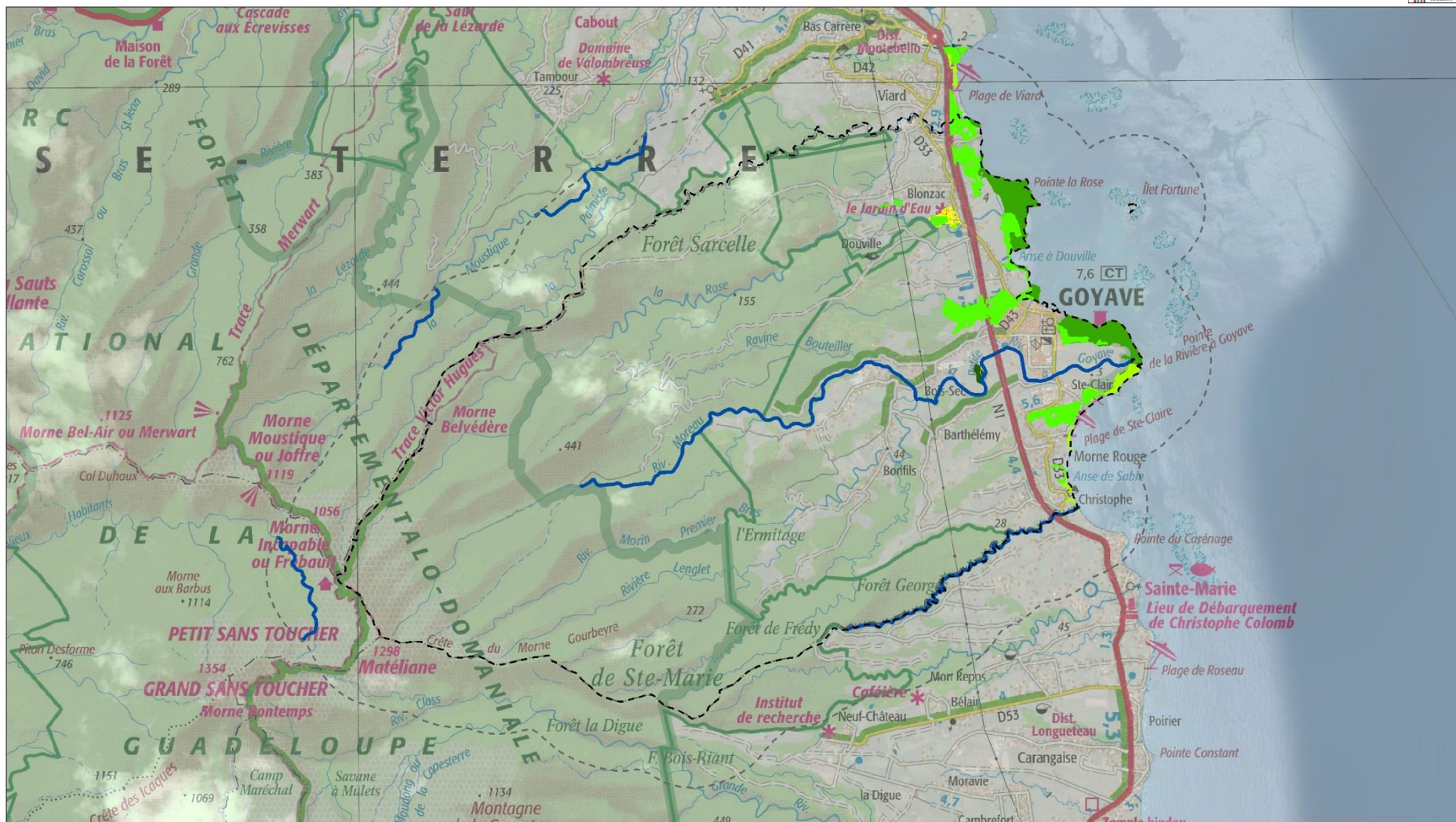
Habitats :							
<span style="color: cyan;">■</span>	Mangrove	<span style="color: limegreen;">■</span>	Forêt secondaire	<span style="color: orange;">■</span>	Fourré	<span style="color: brown;">■</span>	Friche
<span style="color: blue;">■</span>	Eau stagnante	<span style="color: darkgreen;">■</span>	Forêt ombrophile	<span style="color: yellow;">■</span>	Prairie	<span style="color: pink;">■</span>	Tissu urbain
<span style="color: purple;">■</span>	Marais	<span style="color: green;">■</span>	Forêt mésophile	<span style="color: olive;">■</span>	Plantation	<span style="color: tan;">■</span>	Culture

**Sources / Réalisation**

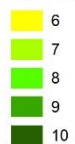
Orthophotoplan : ESRI online, Scan 25 ©IGN - Paris 2014;  
 Données : GIGN BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
 Réalisation : BIOTOPE, 2016.







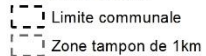
**Naturalité des habitats**



**Liste**



**Limites du projet :**



**Sources / Réalisation**

Orthophotoplan : ESRI online, Scan 100 ©IGN - Paris 2010.  
Données : IGN BD TOPO 2014, ONF 2014, DEAL Guadeloupe  
Réalisation : BIOTOPE, 2016.

